

Collection
« Les écrits du Manitoba français »

Louis-Arthur PRUD'HOMME

L'ÉLÉMENT FRANÇAIS AU NORD-OUEST
Voyageurs canadiens-français et Métis
1763 – 1870

Deuxième édition



2003
La Société historique de Saint-Boniface
Saint-Boniface (Manitoba)

La collection « **Les écrits du Manitoba français** » de la Société historique de Saint-Boniface rend accessible en format électronique des ouvrages épuisés du 19^e et 20^e siècles qui ont trait à l'histoire du Manitoba.

La brochure *L'élément français au Nord-Ouest : voyageurs canadiens-français et Métis, 1763-1870* de Louis-Arthur Prud'homme a été publiée en 1904 à Montréal par la Compagnie de Publication de la Revue canadienne. Cette édition électronique présente le texte de Prud'homme dans un nouveau format avec quelques corrections orthographiques, une modernisation des éléments typographiques et l'ajout d'un index. Un exemplaire de la brochure de 1904 est conservé dans la collection de brochures de la Société historique de Saint-Boniface, cote R305.811 PRU 07921.

L'ouvrage est disponible à : www.shsb.mb.ca/paysriel

La Société historique de Saint-Boniface

Centre du patrimoine

340, boulevard Provencher

Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7

Téléphone : (204) 233-4888 • Télécopieur : (204) 231-2562

Courriel : shsb@shsb.mb.ca

Cette publication a été réalisée, en partie, grâce au Programme de culture canadienne en ligne du ministère du Patrimoine canadien.



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Canada

Catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

Prud'homme, L. A. (Louis Arthur), 1853-1941.

L'élément français au Nord-Ouest [ressource électronique] : voyageurs canadiens-français et Métis, 1763-1870 / Louis-Arthur Prud'homme. -- 2^e ed.

(Collection Les écrits du Manitoba français)

Comprend un index.

ISBN 0-9694614-3-7

1. Français--Canada (Ouest)--Histoire. 2. Métis--Canada (Ouest)--Histoire.
3. Nord-Ouest canadien--Histoire--Jusqu'à 1870. I. Société historique de Saint-Boniface. II. Titre. III. Collection.

FC3230.5.P78 2003 971.2'004114 C2003-910346-3 F1060.97.F8P78 2003

© 2003, La Société historique de Saint-Boniface

Dépôt légal : La Bibliothèque nationale du Canada, 2^e trimestre 2003.



L'ÉLÉMENT FRANÇAIS AU NORD-OUEST

VOYAGEURS CANADIENS-FRANÇAIS ET MÉTIS

1763 - 1870



LES NATIONS, COMME LES INDIVIDUS, ont reçu, dans le plan divin, une mission spéciale qui constitue leur raison d'être et détermine la voie qu'elles doivent suivre et le milieu dans lequel elles doivent exercer leur action. Leur gloire et leur bonheur dépendent précisément de leur fidélité à remplir la tâche qui leur est confiée et de leur correspondance généreuse à l'appel qui leur est fait.

Elles font alors harmonie avec le concert admirable qui règne dans toutes les œuvres sorties des mains de Dieu. C'est à ce point de vue supérieur qu'il convient de considérer les Canadiens français, qui furent les premiers à se fixer au Nord-Ouest et devinrent les souches des Métis. Ils furent les instruments inconscients dont se servit la Providence pour préparer les voies aux missionnaires et disposer les Aborigènes à recevoir les lumières de la foi.

Sortis du sein de nos familles les plus honorables de la province de Québec, ces modestes et pauvres voyageurs, la

plupart à la solde des compagnies de traite qui se disputaient les pelleteries de ces immenses solitudes, méritent toutes nos sympathies et notre affectueuse sollicitude. Ces oubliés de l'histoire se réclament de notre sang et l'effacement actuel de leurs descendants, au milieu des transformations sociales qu'une civilisation plus avancée a produites, ne sauraient nous faire oublier les services qu'ils ont rendus à la cause catholique et française au Nord-Ouest.

La monographie d'un grand nombre de ces aventuriers offrirait un intérêt particulier et fournirait souvent le thème d'un drame émouvant.

Pour un esprit inventif, disposé à enchérir sur les faits vécus, il y aurait là toute une mine à exploiter, pour nos romanciers. Il se présente toutefois une œuvre plus sérieuse à accomplir, en restant dans le domaine des réalités.

Que n'avons-nous un Tanguay de l'Ouest, qui referait la chaîne des familles métisses, jusqu'à leur berceau dans la province de Québec ?

Dans la plupart des cas, on trouverait le premier anneau, je veux dire, le sang canadien-français, sans alliage, dans la personne du grand-père !

Ce n'est que par exception qu'il faudrait remonter jusqu'au bisaïeul, pour quelques rares familles. Mgr Taché, qui pouvait se vanter d'avoir connu tous les enfants de nos prairies, avait toujours espéré, au soir de sa vie, trouver quelques loisirs pour rédiger des mémoires sur ce petit peuple qui lui tenait tant au cœur. La mort l'a enlevé, avant qu'il ait pu mettre ce projet à exécution, emportant avec lui tous ses secrets.

Il restait encore, jusqu'en 1902, un homme de bien, instruit et très renseigné sur ce point, qui aurait pu entreprendre ce travail. Je veux parler de l'excellent M. Roger Goulet, arpenteur de Manitoba et ex-membre du Conseil d'Assiniboïa. J'avais promis d'être son secrétaire. Quelques mois après, il s'éteignait doucement, regretté de tous ceux qui l'avaient connu. Il est probable que cette perte est irréparable. Je ne connais personne assez bien outillé pour pouvoir se reconnaître dans le labyrinthe des multiples alliances de ce peuple, et mener à bonne fin un travail de ce genre.

On constate qu'autrefois, comme les familles métisses étaient peu nombreuses, lorsqu'il y avait plusieurs filles dans la même famille, les frères du nouveau marié faisaient maison nette. Tant qu'il restait des sœurs de leur belle-sœur, il fallait les marier. Aussi, les liens qui unissent les familles métisses sont-ils multiples et se croisent-ils en tous sens. Dans l'impossibilité où nous sommes de reconstituer les éléments épars de cette histoire, nous pouvons, du moins, présenter les traits saillants des premiers Canadiens français au Nord-Ouest et donner sommairement une vue d'ensemble de ce que furent leurs descendants et du rôle prépondérant qu'ils ont joué naguère. Nous verrons également qu'un grand nombre d'entr'eux sont parvenus à des postes de confiance et d'honneur. Ces premiers représentants de l'élément français au Nord-Ouest n'ont pas été que de simples hommes de peine ou d'obscurs canotiers, comme on est en général porté à le croire. Il importe de détruire au plus tôt cette erreur trop répandue. À vrai dire, on est surpris au contraire de constater la proportion considérable d'entr'eux, qui sans autre protection que leur propre mérite, devinrent facteurs, traiteurs, chefs de postes, etc.

La liste que je donne à la fin de ce travail confirme ce que j'avance et se passe de commentaires.

Les unions des voyageurs canadiens-français avec les femmes du pays ne datent que de l'organisation de la Cie du Nord-Ouest (1784). Avant cette époque, les traiteurs ne faisaient que passer rapidement à travers les prairies, s'arrêtant juste le temps pour amasser les ballots de pelleteries que leur apportaient les Aborigènes. Les quelques rares hivernants se hâtaient, au petit printemps, d'emporter leurs trésors dans l'Est et de jouir, au sein de l'opulence, des cruelles privations souffertes pendant leur absence. Les écrivains qui veulent que l'origine des Métis soit contemporaine de la découverte du pays commettent une erreur tellement évidente, qu'elle n'offre le champ à aucune discussion sérieuse. Une telle assertion, purement spéculative, ne saurait un instant tenir debout devant les données certaines de l'histoire.

Les compagnies de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest

entrèrent en rivalité en 1784 et se firent une guerre à mort jusqu'en 1821. Leurs employés se répandirent sur tous les coins de l'Ouest, volant à la conquête des fourrures. Nous ne sommes donc pas laissés dans l'obscurité, au sujet de l'origine des Métis. Les renseignements abondent et tous les témoignages s'accordent à placer à la fin du 18^e siècle le berceau de cette nation. Qu'avant cette époque des unions fugitives aient pu donner naissance à quelques individus de sang mêlé, la chose est bien possible et même assez probable. Ces faits isolés et exceptionnels, qui ne constituent que des quantités négligeables, n'ont aucun point de soudure avec la population métisse.

La sauvagerie a résorbé ces pauvres êtres, qui ont suivi leur mère sous la loge.

On a prétendu que des voyageurs, épris de la vie nomade et facile des Aborigènes, séduits par le charme poétique de cette existence sans contrainte, sous la feuillée des forêts vierges ou sur la plage de nos lacs battue par les flots rêveurs, ont renoncé pour toujours à la civilisation et épousé la sauvagerie.

Cette hypothèse, sans être invraisemblable, manque de preuves comme point d'appui. L'histoire est mortelle aux rêves de l'imagination. On ne retrouve, dans nos archives nationales, aucune indication qui autorise semblable affirmation. La tradition indienne, consultée sur ce point, n'est pas de nature à encourager les tenants de cette opinion. On a cité toutefois une exception, qu'en toute justice je dois consigner ; c'est le cas de Florimeau (Fleurimont suivant certains écrivains). Les renseignements recueillis à son sujet sont si vagues qu'on ne saurait, avec aucun degré de certitude, fixer la date de sa naissance.

Tout ce que nous savons, c'est qu'en 1800, il était déjà âgé et résidait au lac du Diable, où il était considéré comme un des chefs les plus distingués de la nation siousse. Son père était Français et sa mère siousse. Il se rendit avec son père à Montréal, à l'âge de 12 ans, dans le but de s'instruire. Il avait à peine appris à lire et écrire qu'il retourna au Dakota, pour ne plus le quitter. « Je ne puis vivre loin de mes prairies », disait-il à ceux qui voulaient le retenir à Montréal, pour y poursuivre ses études. Le

père de Florimeau, ou peut-être mieux Fleurimont, accompagnait-il La Perrière ou Linctot ou encore Le Gardeur de St-Pierre, au fort de Beauharnois de 1727 à 1737? La chose est bien possible. Mais dans tous les cas, ce n'est qu'une hypothèse.

La présence de chevelure blonde et d'yeux bleus dans certains camps sauvages, remarquée au commencement du 19^e siècle, a été considérée par quelques écrivains comme un phénomène troublant et qui évoquait l'idée d'union avec des Blancs, à une époque fort éloignée. Pas n'était besoin, ce nous semble, de remonter bien haut, pour retrouver la source empoisonnée.

S'il faut parler clairement, j'ajouterai que je ne puis comprendre cette persistance à vouloir accrocher au régime de la France semblables misères et en faire peser la responsabilité sur la galanterie française, pour me servir d'un euphémisme. Je suis bien prêt à rendre hommage à l'honorabilité de caractère des autres races et à les entourer de mon respect. D'un autre côté, j'ai bien le droit de réclamer les mêmes droits pour la mienne. Les explorateurs français étaient des hommes d'honneur, qui étaient accompagnés de saints missionnaires. Une sévère discipline empêchait la licence des mœurs et interdisait la vente des liqueurs enivrantes.

D'ailleurs, les employés étaient toujours en mouvement et voyageaient en bandes nombreuses, au milieu de tribus qu'ils ne connaissaient que de la veille.

Il en fut bien autrement avec les traiteurs, qui visitèrent le pays après la cession. Ils firent souvent la traite sur des barils de rhum et on sait à quelles orgies peut se livrer le sang sauvage, fouetté par le feu alcoolique. Ces quelques renseignements suffisent pour réfuter la calomnie, qu'on se plaît trop souvent à répéter à notre endroit. *Cuique suum.*

* * * * *

La domination française au Nord-Ouest commence avec M. de Noyon qui, vers 1688, se rendit jusqu'à la rivière La Pluie. On arrive ensuite à La Vérendrye dont les explorations couvrent une

période qui s'étend de 1731 à 1750. Messieurs de Noyelles, Le Gardeur de Saint-Pierre et St-Luc de la Corne lui succédèrent et, en 1755, les Français abandonnèrent l'Ouest.

Le régime français s'arrête à cette date. Les Sauvages toutefois n'oublièrent pas complètement les enseignements qu'ils avaient reçus des PP. Coquart et La Morinie, qui les visitèrent en 1743-4 et 1750-1751. C'est ainsi que D. W. Harmon, dans son journal publié en 1820 (pp. 53-139), rapporte qu'en 1800, il rencontra sur la rivière Souris et au fort Dauphin, des Sauvages qui récitaient encore en français des prières qu'ils prétendaient avoir apprises de ces missionnaires. Carver rapporte également avoir constaté la même chose sur la rivière Souris.

Pendant 15 ans, l'Ouest cessa d'être visité par les Blancs et les Sauvages reprirent le chemin de la baie d'Hudson pour y porter leurs fourrures.

Thomas Curry fut le premier à pénétrer de nouveau dans cette contrée. En 1770, il se rendit au fort Bourbon. Il trouva les loges des Sauvages chargées de pelleteries, qu'ils négligeaient à cause de la longue distance à parcourir, pour les transporter au fort York. Curry n'eut, pour ainsi dire, qu'à se présenter pour charger ses canots. Il se hâta de retourner à Montréal avec cette riche moisson. Ses profits furent tels, que ce seul voyage lui permit de se retirer d'affaires.

L'année suivante (1771) James Finlay poussa jusqu'au fort La Corne, à quelques milles à l'est de la fourche de la Saskatchewan.

En 1772, Joseph Frobisher atteignit la rivière Churchill et attendit à l'embouchure de la rivière Pélican, sur une pointe de terre en forme de coude, à la rencontre de ces deux rivières, la flottille des canots sauvages qui apportaient à la baie d'Hudson les précieuses fourrures des grands lacs du Nord. Les Sauvages furent très étonnés de rencontrer un traiteur sur leur chemin.

À cette époque, le voyage de la rivière McKenzie au fort Churchill durait sept mois.

Enchantés de pouvoir vendre leurs fourrures, sans avoir à parcourir encore des centaines de milles, pour se rendre jusqu'à

la baie, ils les livrèrent toutes à Frobisher, qui du coup fit une fortune. Ne pouvant transporter les produits de sa traite avec les canots qu'il avait à sa disposition, il fut obligé de construire un petit poste, pour les mettre à l'abri, jusqu'au printemps suivant. Ce poste fut connu depuis sous le nom de « Fort la Traite » en souvenir de cet événement. Thomas Frobisher, frère du précédent, visita l'année suivante (1773) le fort La Traite et fonda un poste nouveau à l'Île-à-la-Crosse. La Cie de la Baie d'Hudson voyant que les Frobisher lui coupaient les vivres et interceptaient les fourrures, se décida à pénétrer dans l'intérieur. Samuel Hearne, un de ses officiers, vint fonder le fort Cumberland en 1774.

En 1775 les deux Frobisher, J.-Bte Cadotte, Alex. Henry et Peter Pond formèrent une société pour exploiter les fourrures de l'Ouest. Cinq ans après, la plupart des traiteurs hivernaient sur la rivière Saskatchewan, près de la montagne de l'Aigle. Ils eurent le malheur de donner de la boisson aux Sauvages et naturellement de graves désordres en furent la conséquence. La mort accidentelle d'un chef fit éclater le mécontentement qui existait contre les Blancs. Il paraîtrait que l'un de ces traiteurs, pour se débarrasser des importunités de ce chef, lui donna une dose de laudanum un peu forte. Le chef mourut. Les Sauvages jurèrent de le venger dans le sang de tous ces nouveaux venus.

Ils assommèrent quelques traiteurs, pendant que les autres cherchaient leur salut dans la fuite. Les Sauvages levèrent partout la hache de guerre et résolurent de fermer l'Ouest, lorsqu'en 1781 la petite vérole vint les décimer, emportant des tribus entières. Les rivalités entre les traiteurs avaient été la cause de la révolte des Sauvages. Assagis par l'expérience, les traiteurs résolurent de s'entendre et de fonder une association assez puissante pour tenir tête à la Cie de la Baie d'Hudson, qui allait maintenant se mettre sérieusement de la partie. Ce fut l'origine de la Cie du Nord-Ouest. Jusqu'alors les trappeurs n'avaient fait que passer dans le pays. Tout au plus, avaient-ils hiverné quelquefois sur quelques coins isolés du pays.

De ce jour, une ère nouvelle allait s'ouvrir. Cette Cie allait construire dans tout le pays des comptoirs desservis par des

officiers résidant en permanence et se prêtant mutuellement secours. Toute une armée de canotiers, d'interprètes, de trappeurs, de coureurs des prairies et des bois, en quête de fourrures, devenait nécessaire pour activer la traite et transporter à travers la chaîne de nos grands lacs, jusqu'à Montréal, les soyeux trésors de l'Ouest.

La Cie du Nord-Ouest, qui avait ses quartiers généraux à Montréal, reconnaissant le courage de bonne trempe et la force d'endurance des Canadiens français, s'efforça de recruter ses employés parmi eux et ouvrit des bureaux à cet effet.

* * * * *

Il n'est pas probable qu'aucun de ces pauvres jeunes gens, que les commis de la Cie racolèrent par des offres alléchantes, n'avait l'intention de quitter pour toujours la province de Québec.

C'était un simple voyage de trois ans qu'ils entreprenaient, pour revenir ensuite au foyer natal. Un grand nombre pourtant ne devaient jamais quitter l'Ouest. Ils devinrent les souches des familles métisses que nous comptons au Manitoba et au Nord-Ouest.

Si on se demande quels furent les motifs qui entraînent la plupart de ces jeunes Canadiens vers l'Ouest et à quel entraînement étrange ils obéissaient, en désertant les bords enchanteurs du Saint-Laurent, pour s'enfoncer dans le sein de la sauvagerie, au milieu de déserts si éloignés du clocher natal, nous dirons tout d'abord que la réponse à cette question échappe à une analyse rigoureuse et offre un champ bien vaste à embrasser. Il suffira de synthétiser les raisons déterminantes, dans la généralité des cas, pour obtenir au moins une idée d'ensemble. Quelques-uns espéraient économiser leur salaire, tout en voyant bien du pays et pouvoir se préparer ainsi un établissement convenable dans la province de Québec. La majorité de ces voyageurs se trouvait dans cette catégorie, à leur départ de Lachine. Il convient d'ajouter de suite que le goût des voyages à long cours, dans ces contrées lointaines et inconnues,

offrait une amorce alléchante à la jeunesse, éprise de nouveauté et de choses peu banales. Cette soif instinctive des aventures séduisait les jeunes gens impatients de suivre les sentiers battus. L'Ouest leur offrait donc un charme séducteur. Plus d'un jeune fils de cultivateur de nos paisibles paroisses, pour se rehausser dans l'estime public et se faire une petite épopée à son profit, dans laquelle il jouerait le rôle de héros principal, signa le contrat d'engagement pour trois ans, avec les bourgeois de la Cie. Escomptant d'avance les joies du retour, il se gaudissait à la pensée de l'émoi qu'il causerait, alors qu'il émerveillerait tous les gens de sa paroisse, par le récit des choses extraordinaires qu'il avait vues dans les Pays-d'en-haut. Au coin du feu, dans les soirées intimes, il se voyait choyé, acclamé, admiré et devenu tout un personnage planant au-dessus de ses rivaux.

A beau mentir qui vient de loin, dit le proverbe, et ma foi ! il se promettait peut-être, sinon de donner tout à fait raison au proverbe, au moins de dramatiser les événements plus ou moins extraordinaires auxquels il pourrait être mêlé. Histoire de donner du piquant au récit et d'attirer les regards langoureux des fillettes sur le narrateur.

Sous ce chef, avec quelques variantes, nous pouvons grouper une grosse partie du bataillon des voyageurs de l'Ouest. L'homme est toujours le même, sous tous les climats. La vanité, née au sein de l'Eden, est devenue par la loi de l'atavisme, l'apanage de toute l'humanité. On la retrouve sous l'épiderme de tous les fils d'Adam. En consultant la liste des voyageurs, on remarque que souvent plusieurs membres de la même famille partaient ensemble pour l'Ouest. L'exemple était contagieux. Un Canadien français s'engageait à Sorel ou Berthier ; son frère qui se trouvait à Trois-Rivières ou Lacune, en apprenant cette nouvelle, se décidait à en faire autant. Le plus souvent, l'un d'eux disait : « Si tu t'engages, je te suis. » Ces frères ou cousins étaient envoyés au même poste d'ordinaire pour commencer, mais ils ne tardaient guère ensuite à être séparés, quelquefois pour ne plus jamais se revoir.

Si, maintenant, nous voulons pénétrer plus avant et scruter les autres motifs additionnels qui ont déterminé ces départs, on

se perd dans une foule de prétextes, qui varient presque avec chaque cas. Citons-en quelques-uns, pour démontrer une fois de plus, combien un rien du tout a été souvent l'occasion de conséquences peu en rapport avec la cause. L'un de ces jeunes gens, qui a fait souche à Manitoba, se décida à partir pour la Rivière-Rouge parce que son père refusa de lui acheter une selle pour un cheval de course. Un autre, tout confus d'avoir vu sa dulcinée lui préférer un rival, incapable de supporter la confusion dont il se croyait couvert au su et vue de toute la paroisse, prit sur-le-champ la résolution de s'éloigner du théâtre de sa défaite, espérant que par son absence, il pourrait faire naître des sentiments d'affection que sa présence avait été impuissante à gagner. Un autre encore eut le malheur un jour de se saturer trop abondamment du jus de la treille. Il avait le vin querelleur et fit toute une scène, un beau dimanche, après vêpres, au grand scandale des paisibles citoyens de son village. Le lendemain, lorsque ses intimes lui eurent appris ses désordres regrettables de la veille, il devint songeur. Il se crut déshonoré. Un mois après, il prenait l'aviron pour le lac Athabasca. Arrêtons-nous ici, car tous ces incidents si variés, qui ont pesé plus tard si lourdement sur la vie de ces voyageurs, nous entraîneraient trop loin.

* * * * *

Les paroisses, d'où sont partis le plus grand nombre des ancêtres des familles métisses, sont : Sorel, Berthier, Trois-Rivières, Maskinongé, Rivière-du-Loup en haut, Yamachiche, l'Assomption, Saint-Sulpice, Yamaska, Lachenaie, Lachine et Montréal.

Le district de Québec a fourni relativement peu de voyageurs à la Rivière-Rouge.

Avant de partir, ils signaient un engagement, par devant notaire, en bonne et due forme, par lequel ils promettaient de quitter Montréal, dans un canot de la Cie, pour aller hiverner dans le pays des Sauvages pendant trois ans, d'aider à porter les canots à trois dans les terres et d'obéir aux ordres de leurs

bourgeois. En retour, la Cie s'engageait de leur donner à leur départ, deux couvertes de laine, deux chemises de coton, une brassé de drap, un mouchoir de soie et un autre de coton, trois carottes de tabac, un grand et un petit couteau, une paire de souliers de bœuf et un collier. Ce dernier article, avec lequel il devait, hélas ! trop souvent faire connaissance durant les portages, l'avertissait assez, que ce n'était pas tout à fait un voyage de plaisir qu'il allait entreprendre.

À vrai dire, le collier a quelque chose d'avalissant, qui évoque trop vivement la pensée de la bête de somme et blesse la dignité humaine.

Quant au salaire, il était exigible, un mois après leur retour à Montréal et variait suivant l'habileté et les aptitudes d'un chacun. Les canotiers du milieu ne recevaient ordinairement que 200 \$; ceux qui se trouvaient à la proue ou au gouvernail avaient de 250 \$ à 300 \$. Le salaire des interprètes s'élevait à 500 \$ ou 600 \$. D'autres fois, on se contentait de spécifier que les employés recevraient le prix du poste.

Presque tous les interprètes étaient canadiens-français. Nos compatriotes parvenaient plus facilement que les Anglais à comprendre et à parler les langues sauvages. C'était un fait reconnu dans le Nord-Ouest. Après l'union des deux compagnies, les salaires furent réduits de moitié.

Dans quelques contrats d'engagement, on trouve des choses fort curieuses. Pour n'en citer qu'une, la Cie s'obligeait envers Joseph Laneville, de Saint-François, de lui donner à tous les ans, un chien pour aller en *déroine* et un côté de bœuf, pour se faire des souliers. *Aller en déroine* signifie, aller recueillir les fourrures sur le terrain de chasse des Sauvages.

La Cie de la Baie d'Hudson exigeait de ses employés de contribuer un pour cent sur leurs gages, pour le fonds des voyageurs. Cette contribution servait à créer une pension pour les vieux employés qui prenaient leur retraite. Les canots de la Cie du Nord-Ouest étaient montés en général par cinq hommes et portaient 300 livres. Ils tiraient dix-huit pouces d'eau et faisaient six milles à l'heure. Quand le vent était favorable, ils parcouraient jusqu'à 8 à 10 milles à l'heure.

Les voyageurs partaient de Lachine pour les Pays-d'en-haut et atteignaient le Rivière-Rouge après 7 à 8 semaines de voyage. Ceux qui se rendaient au lac Athabasca prenaient d'ordinaire 52 jours pour faire le trajet entre ce dernier endroit et le lac La Pluie. Les compagnies de traite distribuaient leurs serviteurs dans les divers postes, échelonnés depuis le lac Supérieur jusqu'aux côtes du Pacifique. Toute cette immense région était divisée en districts, ayant un bourgeois pour chef et une brigade composée de 8 à 12 bateaux portant chacun 8 hommes. Le transport des marchandises de Montréal ou d'Angleterre, ainsi que des fourrures données en échange, se faisait par eau.

Les serviteurs des compagnies de traite étaient tenus constamment en haleine, en quête du pelu. Tant que la navigation était possible, ils couraient de grève en grève, approvisionnant les postes d'effets et de pemmican, recueillant en retour les produits de la traite, et distribuant le courrier d'été.

Le courrier d'hiver quittait les postes du Nord les plus éloignés au mois de novembre et arrivait au Sault-Sainte-Marie au mois de mars suivant. L'hiver, ils se rendaient en traîne à chiens, aux endroits de chasse où se trouvaient les camps sauvages et traitaient là sur le territoire de chasse. Ceci eut lieu surtout pendant le temps des rivalités entre les deux compagnies. Après leur union, on se contenta d'attendre les Sauvages aux postes. Cette lutte, qui dura de 1784 à 1821, donna lieu à des désordres fort regrettables. Dans certains districts ce fut une véritable orgie, dans laquelle les passions de toutes sortes eurent libre cours. Les haines les plus féroces, fomentées et attisées à dessein par quelques-uns des chefs, engendrèrent des actes de violence qui firent répandre le sang. Les serviteurs de chaque compagnie se croyaient tenus en honneur de soutenir les réclamations de leurs bourgeois respectifs et d'épouser leurs querelles. Au moindre prétexte, celui qui avait le poing ferme et des muscles vigoureux, s'efforçait de se distinguer par quelque prouesse, afin de devenir l'Hercule fêté par tous les siens. Les abus de tous genres s'introduisirent à un tel point, qu'au fort Chepewean par exemple, pour ne citer qu'un cas, il était d'habitude de donner à tout Sauvage qui se présentait au fort

avec des fourrures, un dram de rhum et un morceau de tabac. C'était l'introduction obligatoire. Or, il faut bien remarquer que le fort Chepewean était le plus considérable du département du Nord.

On comprend que l'exemple, parti de si haut, se répandait rapidement dans les autres postes. Les Sauvages enivrés se battaient souvent avec la rage de bêtes fauves ; parfois ils se tuaient entr'eux, quand ils n'assommaient pas également les Blancs.

Malgré ce milieu démoralisant, les Canadiens français n'abandonnaient pas leurs pratiques religieuses et soupiraient après la présence de prêtres, pour obtenir les consolations spirituelles dont ils avaient tant besoin. La Cie du Nord-Ouest, pour répondre à leur désir, demanda en 1814 quatre missionnaires pour l'Ouest. Ces pauvres enfants de la province de Québec durent toutefois attendre, jusqu'à l'arrivée de Mgr Provencher et de M. Dumoulin en 1818, avant de voir leurs vœux exaucés.

Un certain nombre de ces voyageurs moururent de misère ou de faim ou tombèrent sous les coups perfides des Sauvages. D'autres disparurent, ensevelis sous les vagues écumantes de quelque rapide, perdus au milieu des plages du Nord.

On retrouve encore, çà et là, sur les rives de ces contrées inhospitalières, quelques croix ou morceaux de pierre, qui indiquent l'endroit où reposent les restes oubliés d'un fils du Saint-Laurent. Probablement, jamais un parent ou un ami ne viendra déposer sur leur dernière demeure, une larme, un souvenir ou une prière. Ceux qui ne furent pas violemment emportés par quelque catastrophe, expirèrent en général sans avoir une main amie pour fermer leurs yeux. Sans doute, par la pensée, ils se reportaient à leur dernier moment, au lieu béni de leur enfance à l'ombre du foyer paternel où les attendaient peut-être encore un père courbé sous le poids des ans, ou une mère éplorée, qui, à tous les soirs, demandaient à Dieu, dans leur prière, la consolation de revoir leur cher absent, avant de mourir.

* * * * *

On me demandera peut-être pourquoi ces jeunes gens, après l'expiration du terme de leur engagement, ne reprenaient pas la route de la province de Québec. La réponse que je vais donner ne saurait convenir à tous les cas, mais elle s'applique au plus grand nombre. Ces jeunes gens imprévoyants et parfois prodigues, s'endettaient facilement à la Cie qui leur faisait des avances, s'en rapportant à leur parfaite probité. À l'expiration des trois ans, plusieurs se trouvaient à peu près sans le sou, quand ils n'étaient pas endettés. Ils se décidaient alors à renouveler le premier engagement, afin de solder leur dette et amasser un petit capital, avant leur retour au Canada.

Par un sentiment de vanité facile à comprendre, ils ne pouvaient se résigner à reparaître dans leur village natal, sans pouvoir payer un peu de mine, au moins pour sauver les apparences. On devine le reste.

Au bout de six ans, ils n'étaient pas plus riches qu'à leur arrivée. À vrai dire, ils ne recevaient pas un salaire qui leur permettait de devenir millionnaires. Alors, l'idée du retour commençait à s'effacer et s'entourer des nuages de l'indécision. On remettait à plus tard, sans trop savoir quand. Pendant ce temps-là, le goût des voyages et des courses continuelles prenait un tel empire sur eux, qu'il devenait un véritable besoin. Formés à ces habitudes nomades, il leur semblait que les travaux paisibles des champs seraient désormais pour eux un fardeau impossible à supporter. Ils finissaient par épouser une femme du pays et par se fixer par là même pour toujours dans le Nord-Ouest.

Telle n'est pas toutefois, l'histoire de la majorité de ces voyageurs. Ce ne fut que le petit nombre qui prit racine dans cette nouvelle patrie; les autres, tôt ou tard, las de cette dure existence, furent bien aises de rentrer au foyer natal. Quelques-uns, mais ils ne constituent que de rares exceptions, après s'être unis à des sauvagesses, et amassé quelques biens, allèrent terminer leur existence dans la province de Québec.

Ces retours, au soir de la vie, n'étaient pas sans être accompagnés de tristesse et de regrets.

On ne transplante pas une plante, après bien des années de

croissance, sur une terre nouvelle, sans souffrance et dépérissement. Ces gens-là avaient pris des habitudes profondes au Nord-Ouest, qui devenaient incompatibles avec le milieu où ils venaient s'échouer. Ils se sentaient gênés dans leurs mouvements, au sein de cette civilisation où tout est coordonné avec ordre, et prévu par un article du code.

Dans les prairies vierges de l'Ouest, ils avaient coutume de chasser et pêcher où et quand bon il leur semblait, à dresser leur tente et allumer le feu du soir sur le premier rivage ou coin de terre venu. Les choses ne se faisaient pas aussi lestement que cela au Canada.

On rapporte, à ce sujet, qu'une pauvre sauvagesse, qui avait épousé un Canadien français, suivit son mari dans la province de Québec. Ce dernier avait hérité tout à coup d'une fortune considérable. Cette joyeuse nouvelle était venue l'atteindre au lac Athabaska. Il s'était hâté aussitôt de prendre les canots, pour revenir au foyer, amenant avec lui toute sa famille. Ils vivaient dans une résidence presque princière, entourés de tout le confort de la vie. Cependant, à tous les printemps, lorsque la sève commence à monter dans les plantes et que la nature se réveille de son long sommeil d'hiver, cette femme demandait à son mari, comme une faveur spéciale, la permission de passer quelques jours en loge, sur la lisière d'un bois voisin, afin de jouir dans ce doux repos, du spectacle de la nature à ses premiers efforts du printemps, et faire revivre jusqu'à un certain point, les souvenirs de son enfance.

Ce fut en 1799 et 1804 qu'un plus grand nombre de ces jeunes gens gagnèrent l'Ouest. La raison de cette recrudescence provient sans doute du fait que les agents de la Cie du Nord-Ouest mirent plus de zèle pour augmenter leur personnel. Toutefois, quant à l'année 1804, une autre explication se présente. Cette année-là, la Cie X.Y., qui faisait une lutte très violente à la Cie du Nord-Ouest, s'unit à cette dernière et ses employés allèrent grossir le chiffre de ceux de sa nouvelle alliée. La Cie X.Y. avait été fondée en 1801 par sir Alexander McKenzie et quelques autres membres de la Cie du Nord-Ouest qui étaient mécontents de la manière dont les traitait Simon McTavish.

* * * * *

Les premières unions des Canadiens français avec les femmes du pays datent de 1785. Elles sont rares celles qui remontent à si loin. Elles augmentent ensuite d'année en année. Toutefois, jusqu'à l'arrivée de Mgr Provencher, le chiffre de ces unions était peu considérable. Ces braves gens craignaient d'être obligés d'élever leurs enfants sans le secours du prêtre. Ils se hâtèrent, aussitôt après la venue des missionnaires, de faire bénir leur mariage et baptiser leurs enfants. Les Canadiens français, en épousant des femmes indigènes, ne faisaient en cela que suivre l'exemple des officiers des deux compagnies de traite. D'ailleurs, ils n'avaient pas le choix ; il n'y avait pas de femmes blanches dans le pays.

Comme les décrets du Concile de Trente ne furent jamais promulgués au Nord-Ouest, ces mariages étaient valides, avec toutefois cette restriction bien importante, que les mariages avec les païens ne sont pas reconnus par l'Église. Lorsque Mgr Provencher arriva dans le N.-O., il paraîtrait qu'on ne comptait pas plus que 60 Métis ayant plus de 21 ans, à la Rivière-Rouge. L'union des deux compagnies en 1821 favorisa beaucoup, l'accroissement de la population métisse. La Cie de la Baie d'Hudson, demeurée seule maîtresse désormais sans conteste du pays, n'eut plus besoin d'envoyer ses serviteurs courir les bois, pour disputer les fourrures aux Sauvages. Elle renvoya près de la moitié de ses employés. Ils vinrent se fixer sur des terres, à Saint-Boniface et à Saint-François-Xavier. Ils augmentèrent rapidement en nombre et ne tardèrent pas à jouer un rôle prépondérant dans l'Ouest. La Cie de la Baie d'Hudson et les tribus sauvages recherchèrent leur alliance et on peut dire que jusqu'en 1870, ils étaient les maîtres du pays.

Au physique, les Métis sont, en général, grands, élancés et bien proportionnés. Ils ont l'œil observateur et la figure un peu basanée ; ils portent une chevelure abondante, mais par contre, ils ont d'ordinaire une barbe maigre et peu fournie. D'un abord facile et enjoué, ils possèdent un fonds de gaieté gauloise, dont ils ont hérité de leurs pères.

Les Métis possèdent aussi de grandes qualités morales qui les font estimer de ceux qui les connaissent intimement, encore plus que leurs qualités physiques.

Le vol était inconnu autrefois dans la colonie. Un Métis partait avec toute sa famille pour aller chasser dans la prairie, laissant sa maison ouverte à tout venant. À son retour, après plusieurs mois d'absence, il était assuré de tout retrouver chez lui dans le même état.

Toutes les transactions se faisaient de bouche, le plus souvent sans témoin, et cependant les procès étaient très rares. Ils étaient fiers de leur parole et se faisaient un point d'honneur de la tenir une fois donnée, au prix de n'importe quels sacrifices.

Un jour, l'un d'eux, pour une affaire de peu d'importance, entreprit un voyage de plusieurs jours, pour aller demander à l'un de ses amis de lui *remettre sa parole*.

Les Métis sont fort attachés à leur foi et malgré les épreuves qui sont venues fondre sur ce petit peuple, leur fidélité, sous ce rapport, est demeurée vraiment touchante. De fait, ils ont été des auxiliaires précieux aux missionnaires, en leur servant de guides et d'interprètes et en prêchant par leur exemple aux tribus sauvages au milieu desquelles ils vivaient.

Leurs pères avaient commencé à préparer l'esprit des Aborigènes à recevoir les lumières de l'Évangile, en leur enseignant les principales vérités de la religion.

Malgré l'absence des missionnaires, ils n'avaient jamais abandonné leurs pratiques religieuses. Après avoir manié tout le jour l'aviron, ils ne manquaient pas de réciter, avant de se coucher sur la grève, quelques prières apprises sur les genoux de leur mère.

Aussi, quand les prêtres arrivèrent à la Rivière-Rouge, ces voyageurs et leurs descendants les accueillirent avec des transports de joie et d'attendrissement. Ils vinrent des fonds de l'Ouest, trouver l'homme de la prière et quelques-uns d'entr'eux montraient avec émotion le chapelet qu'ils avaient reçu, au jour de leur première communion, et qui les avait suivis jusque dans les régions glaciales de la rivière McKenzie.

Les Métis étaient un trait d'union entre les Blancs et les

Sauvages et par leur ascendant sur ces derniers, ils favorisèrent les progrès de la civilisation.

En plus d'une occasion, ils réussirent à contenir les haines des Sauvages allumées par l'imprudence des trappeurs. De fait, plus d'un Blanc ne dut son salut qu'à leur protection. Les Sauvages, jaloux de leur liberté et défiants envers les Blancs, voyaient avec peine, ces nouveaux venus envahir leur territoire de chasse. Ils considéraient les Métis comme leurs frères par le sang et leur accordaient volontiers leur confiance.

Les Métis, qui comprenaient les susceptibilités de leur caractère, parvenaient à les calmer et à leur faire enterrer la hache de guerre. Dans les traités, ils devenaient indispensables. Les diverses nations qui peuplaient autrefois le Nord-Ouest, les considéraient comme leurs supérieurs. Les Sauvages avaient eu occasion d'ailleurs, en plusieurs circonstances, d'apprécier leur valeur. Ils savaient qu'il ne faisait pas bon de les attaquer. Témoin, le célèbre combat devenu légendaire, de 61 Métis contre 2000 Sioux, en 1851, sur les buttes du Grand Coteau du Missouri.

Voyageurs infatigables, s'orientant au milieu des prairies, sans autre boussole qu'une divination instinctive de la direction à suivre et une finesse d'observation étonnante, ils erraient dans ces vastes déserts en toute sécurité. Comme guides, ils n'ont jamais eu d'égaux. Aussi, faisaient-ils partie de toutes les grandes expéditions. On les trouve comme compagnons de sir George Back, Richardson et Rae, dans leurs voyages au Pôle Nord, pour découvrir l'infortuné Franklin. Leurs pères avaient suivi sir Alexander McKenzie en 1789, lors de la découverte du fleuve qui depuis porte son nom, et en 1793 dans son voyage à travers les montagnes Rocheuses, jusqu'au rivage de l'océan Pacifique.

Patients dans les épreuves, possédant une grande force d'endurance au milieu des mille incidents pénibles ou imprévus de leurs lointains voyages, supportant avec une résignation et une magnanimité admirables, le chaud et le froid, les tempêtes, la maladie et la faim, habiles à préparer le campement et le pot-au-feu, et ingénieux à se tirer d'embarras en toute circonstance, ils étaient les employés les plus intelligents et les plus précieux des compagnies de traite et les mieux adaptés au besoin du pays.

Doux et pacifiques, ils ne manquaient pas de ténacité dans leurs projets. Lorsqu'une fois une idée leur était entrée dans la tête, il n'était pas facile de l'y déloger. Chez les races primitives, on trouve la volonté plus fixe et plus tenace. Quand une pensée s'accroche en elles, elle y prend naissance par une croissance obscure et profonde, sur laquelle la parole et le raisonnement ont peu de prise.

Une fois implantée, elle végète à sa guise, et nul régime ou texte législatif ne peut modifier l'espèce de fruit qu'elle produit. Ce fruit, élaboré pendant des années, est souvent le sentiment de quelque grave injustice, dont ces peuples ont longtemps souffert en silence. Cette idée vainement comprimée, se redresse toujours à la façon d'un instinct. Chez la plupart des hommes, entre la détermination et l'action, la distance est grande. Au moment de marcher, on est pris d'inquiétude, on hésite, on s'attarde et l'on craint de s'engager trop fort ou trop loin. Il n'en était pas ainsi des Métis. Lents et hésitants à se prononcer, ils étaient prompts et persistants dans l'action. Pour eux, pas de mouvement de recul. Une fois lancés de l'avant, ils allaient jusqu'au bout, prêts à assumer toutes les conséquences de leur conduite.

C'est ainsi qu'ils arrachèrent par leur attitude énergique et menaçante, la liberté de la traite, des mains de la Cie de la Baie d'Hudson en 1849, et qu'ils obtinrent également la liberté de porter des fourrures, deux choses jusqu'alors prohibées.

Ils firent taire le juge sur le banc et proclamèrent aux portes du palais de justice que le monopole que la Cie, jusqu'alors s'était arrogé, prenait fin de ce jour.

Cet arrêt, bon gré, mal gré, devint dès ce moment la loi du pays. On sait également qu'en 1870, ils surent faire respecter leurs droits et menèrent la chose haut la main. Cette poignée d'hommes mit tout le Canada en ébullition et elle ne consentit à déposer les armes que lorsque ses légitimes réclamations eurent reçu la sanction royale. Ceux qui les méprisent aujourd'hui sont peut-être ceux là mêmes qui les redoutaient davantage dans ces jours trop tôt oubliés. Les autres nationalités, qui sont venues depuis jouir du fruit de leurs efforts, devraient se rappeler avec gratitude, qu'ils sont redevables de nos institutions politiques et

des garanties de l'acte de Manitoba au mâle courage des Métis français.

Dans le commerce intime des relations sociales, les Métis sont polis, hospitaliers et charitables. Ils partagent volontiers et comme la chose la plus ordinaire du monde, le dernier morceau de pain qu'ils possèdent, avec le premier venu qui leur tend la main. Dans la conversation, ils écoutent tout ce qu'on leur dit, avec une attention soutenue. Si longue que soit la harangue de leur interlocuteur, ils l'entendront jusqu'au bout. Rarement ils songeront à l'interrompre. Ils se contenteront, si son discours menace de s'éterniser, de l'étouffer sous un nuage de fumée où l'odeur prononcée du *kinikinic* ne manque jamais de saisir à la gorge.

D'ordinaire, ils ne livrent pas le fond de leur pensée à un étranger qui perd son temps parfois à les encenser de compliments, pour capter leur confiance.

Ils ne tardent pas à démêler ce qu'il y a d'excessif ou d'intéressé dans ces éloges de circonstance. Ils se réservent et se montrent d'un laconisme de Spartiate dans leur réponse en général peu compromettante. Lorsque les visiteurs de ce genre ont quitté leur foyer, dans l'intimité de la famille, ils les habillent à leur façon et le plus souvent avec une justesse d'appréciation qui fait honneur à leur jugement. Ce n'est pas à eux qu'on reprochera des excès de langage. On dirait que le superlatif n'existe pas pour eux.

Quiconque n'est pas habitué à leur manière de dire peut tomber, pour ce fait, dans de graves erreurs.

Que de méprises et de sérieuses agitations auraient pu être évitées, si on eût su mieux les comprendre!

Demandez à un Métis, si telle compensation, que vous lui offrez, pour certaines réclamations qu'il présente, lui paraît satisfaisante. S'il vous répond : « Je ne sais pas ; il me semble que ce n'est pas assez », le bon français de ces paroles-là pourrait se traduire comme suit : « Je refuse absolument. Vous voulez malhonnêtement me frauder de la balance, à laquelle j'ai un droit indéniable. » Voilà la pensée intime de cet homme, qu'il voile sous des diminutifs.

On dirait qu'il cherche, à dessein, à atténuer ses expressions, par une crainte exagérée de dépasser le but ou de grossir la vérité, comme un musicien qui ne toucherait qu'aux notes basses de son instrument, pour éviter de donner accidentellement une note trop forte dans la haute. Demandez-lui la distance à un endroit quelconque, sur une route qu'il a parcourue depuis son enfance. S'il vous dit 7 à 8 milles, ajoutez-en 2 à 3, sans crainte de vous tromper et vous arriverez juste. Tous les anciens du pays savent par expérience, à quoi s'en tenir sur ce point.

Dans les familles métisses, le chef est entouré d'un profond respect et son autorité, qu'il ne fait sentir le plus souvent qu'en exprimant un désir, en termes sobres, est indiscutable et fait loi.

Dans nos maisons d'éducation, les jeunes Métis brillent facilement dans les classes de littérature et dans les matières qui demandent surtout de l'imagination ou de la mémoire.

Les Métis, comme les Canadiens français, sont d'humeur gaie et aiment à s'amuser. Ils tombent facilement dans l'excès sous ce rapport et ont les défauts de leurs bonnes qualités, si je puis m'exprimer ainsi.

Des défauts, qui n'en a pas? C'est le cortège inséparable de notre pauvre humanité déchue. Les Métis en ont donc comme les autres. Ils paraissent peut-être davantage chez eux, parce qu'ils se mettent moins en peine de les cacher et que leur extrême franchise leur fait négliger les ruses de la dissimulation. On leur reproche d'être défiants, ombrageux et trop susceptibles. Ces reproches, à vrai dire, ne manquent pas de quelque fondement, mais il convient également d'ajouter, qu'on a si souvent abusé de leur bonne foi, qu'il n'est pas étonnant qu'ils aient fini par verser dans le défaut contraire. On a prêté aux Métis des sentiments de basse jalousie pour les succès remportés par les autres nationalités. Entendons-nous bien sur ce sujet.

Si l'on veut dire qu'ils se voient avec tristesse débordés de tous côtés et supplantés par les nouveaux colons, il n'y a aucun doute qu'on reste dans le vrai et qui oserait les en blâmer? Ils regrettent les jours d'abondance d'autrefois, où ils erraient sans contrainte dans les prairies vierges et giboyeuses, coulant une heureuse et paisible existence. Qu'ils éprouvent un serrement de

cœur, en pensant que ce qui faisait jadis le charme de leur vie s'est évanoui pour toujours, comme un rêve, y a-t-il rien de surprenant en cela ?

Mais il y a loin de ce sentiment si légitime, à celui du regret de voir d'autres heureux et prospères. L'un n'implique pas l'autre.

L'abus des liqueurs a été, pour les Métis, une grosse pierre d'achoppement. Cette passion a fait des ravages bien tristes chez eux surtout parmi ceux qui habitent le voisinage des villes.

C'est leur péché capital et celui qui a fait plus de victimes parmi eux.

On leur reproche également leur peu d'attachement aux travaux de la ferme, en termes bien amers. On ne tient pas assez compte, dans le jugement qu'on porte sur ce point, du fait que ce n'est pas en un jour qu'on transforme le caractère et les mœurs d'un peuple. Surpris par la civilisation, ils se sont trouvés tout à coup enserrés sur leurs terres et obligés d'abandonner leur ancien mode de vie. Tout régime est un milieu qui opère sur les plantes humaines, pour en développer quelques espèces et en étioiler d'autres. Il est bien rare qu'un chasseur se résigne volontiers à renoncer aux émouvants plaisirs de la chasse, pour déchirer péniblement le sein de la terre et lui demander sa nourriture.

Le fusil et la charrue font d'ordinaire mauvais ménage. Sans être réfractaires au nouvel ordre de choses, qui surgissent autour d'eux, les Métis sentent en eux la survivance des entraînements que donnent des habitudes solidement acquises par les années. Les institutions qui s'implantent dans leur voisinage ont été produites par des hommes d'une autre mentalité qu'eux et possédant des aspirations qu'ils ignorent.

Il faut une génération d'apprentissage avant que le nomade s'attache au sol.

C'est donc à tort qu'on s'étonne de ce que cette population s'est attardée à embrasser avec attachement la culture des champs. Avant la construction d'une ligne de chemin de fer à Manitoba, qui songeait sérieusement à se livrer à l'agriculture ?

Sans doute, quelques colons récoltaient des grains çà et là,

sur les bords de la rivière Rouge, mais le grand nombre ne recevait aucun encouragement de ce côté-là.

Qu'auraient-ils fait de leurs blés, s'ils eussent semé de grandes étendues de terre? La Cie de la Baie d'Hudson n'achetait que quelques minots de blé de chaque colon, pour le besoin de ses forts.

Il n'y avait aucun moyen d'exporter les produits de la colonie. Je connais un Métis qui conservait dans ses greniers des centaines de minots de blé, avant la construction du chemin de fer et dont il ne savait que faire. Il finit par les vendre comme grains de semence. Les Métis se livraient à l'élevage et cultivaient pour leurs besoins. Il n'y avait pas autre chose à faire.

D'ailleurs pour bien les juger, il faut se reporter à la condition du pays, tel qu'il était autrefois et bien se rendre compte du milieu dans lequel ils vivaient. À quoi bon se donner tant de peines, quand le gibier abondait à leur porte et que lacs et rivières étaient remplis de poissons à rompre la seine.

Chacun prend son bonheur où il le trouve.

Ces braves gens, peu en peine du lendemain, vivaient dans l'abondance et la paix.

On peut diviser les Métis, quant à leur manière de vivre, en trois groupes distincts, que j'appellerai les chasseurs, les bateliers, les frêteurs. Toute cette population se trouve à peu près comprise sous ces trois dénominations. Les chasseurs partaient au milieu de juin pour la prairie, en grands camps parfaitement organisés. Ils avaient des guides, des chefs et un conseil pour les diriger et les gouverner. À tous les soirs un héraut se promenait à cheval, à travers le camp, annonçant à haute voix, l'ordre du jour, pour le lendemain, le nom des sentinelles de nuit, les règlements adoptés pour la régie du camp, etc.

C'est dans ces chasses qu'ils préparaient leur fameux pemmican, qui avait le triple avantage de se conserver longtemps, d'être toujours prêt à manger et d'être fort nourrissant. Ils revenaient sur leurs terres, à la fin de juillet, à temps pour faire les foins.

Ils repartaient de nouveau pour la chasse du buffle, au mois d'octobre, pour revenir vers le 15 novembre. Les froids

d'automne leur permettaient de conserver la chair du buffle tout l'hiver.

Voici quelques chiffres qui feront encore mieux connaître, l'importance de ces chasses :

Années	Nombre d'expéditions	Nombre de charrettes	Nombre de buffles tués
1820 à 1825	5	610	118 950
1825 à 1830	5	750	146 250
1830 à 1835	6	895	174 528
1835 à 1840	9	1 090	212 550

Un autre groupe que j'ai qualifié de bateliers, transportait à bord des barges dans les divers postes de la Cie les fourrures et les marchandises destinées à la traite.

Le troisième groupe se rendait à travers les terres, avec des charrettes en bois, traînées par des chevaux ou le plus souvent par des bœufs, jusqu'aux pieds des montagnes Rocheuses. Ces frétteurs se subdivisaient en deux classes. Les uns entreprenaient ces voyages pour le compte de la Cie de la Baie d'Hudson, dont ils desservaient les postes.

Les autres allaient traiter avec les Sauvages, à leur propre compte. Il ne faudrait pas s'imaginer que ces gens-là n'étaient tous que de pauvres mercenaires, sans le sou. Plusieurs, dans un seul voyage, faisaient des profits variant de 1 000 \$ à 1 500 \$.

Les comparaisons ont toujours un côté odieux. Pourquoi alors, vouloir si souvent répéter à tout propos et hors de propos, que les Métis anglais sont bien supérieurs aux Métis français ? Je suis heureux de reconnaître les excellentes qualités des premiers et je veux bien qu'ils méritent les compliments qu'on leur adresse ; mais pour cela il n'est pas nécessaire d'être si sévère ou plutôt si injuste envers les seconds.

Les remarques si peu sympathiques qu'on se plaît, en certains lieux, à faire à leur endroit, indiquent un esprit chagrin et un cœur ulcéré et corrodé par le venin du fanatisme.

Le procédé de Tarquin n'a jamais fait fortune de nos jours. Pas n'est besoin, pour faire l'éloge des uns, de rabaisser le autres.

Quel est le chiffre des Canadiens français qui ont fait souche à la Rivière-Rouge ?

Je ne saurais répondre à cette question avec une exactitude mathématique, comme on le pense bien. Je puis dire néanmoins, d'après un relevé que j'ai préparé avec soin, que ce chiffre ne dépasse pas 250. On serait plus près de la vérité en le fixant entre 200 et 225.

Le vieux Beaulieu, que Mgr Taché rencontra au lac Athabasca, lorsqu'il visita cet endroit pour la première fois en 1847, disait à cet éminent missionnaire, qu'il était le doyen des Métis du Nord-Ouest. Cet homme demeurait sur la rivière Au Sel, entre le lac Athabasca et le Grand lac des Esclaves. C'est là qu'il vécut et mourut en novembre 1872. Il fit partie de l'expédition de sir A. McKenzie en 1793 et avait à cette date 17 à 18 ans.

Il connaissait tout le Nord, qu'il avait parcouru en tous sens et il n'y a aucune raison de mettre son témoignage en suspicion. Or le père Beaulieu, comme on avait habitude de le nommer, était âgé d'environ 72 ans en 1847. Les Métis, en admettant que le berceau du père Beaulieu fût aussi celui de la nation métisse, ne remonteraient donc pas antérieurement à 1775 ou 1776. À vrai dire, on peut compter sur les doigts les Métis nés avant 1785. Mgr Taché qui avait visité le Nord-Ouest à maintes reprises, croyait avoir rencontré tous les chefs des familles métisses de son temps.

* * * * *

En 1843, il y avait à la Rivière-Rouge 5 143 âmes. En 1849 le recensement donnait 513 familles catholiques, c'est-à-dire presque toutes métisses françaises et 539 familles protestantes. En 1856, les catholiques se trouvaient en majorité. Il y avait alors 531 familles catholiques et 508 familles protestantes. Le chiffre total de la population était de 6 523 âmes.

En 1870, on estime généralement que la population s'élevait à 12 500 âmes dont 6 500 étaient d'origine française.

* * * * *

La Cie de la Baie d'Hudson concédait à ses vieux serviteurs qui désiraient se reposer des fatigues des voyages un morceau de terre, sur les bords de la rivière Rouge ou Assiniboine.

Comme elle ignorait elle-même si ses droits à la propriété du sol, en vertu de sa charte, avaient la valeur d'un titre en franche tenure, elle n'osait pas donner un contrat de vente. Elle n'accordait qu'un bail, mais un bail pour 1000 ans. Souvent, le prix d'achat était purement nominal.

La considération consistait en trois grains de blé d'Inde, payables à la Saint-Michel de chaque année. Les autres conditions du bail étaient plus onéreuses. Le colon devait se fixer sur cette terre dans les 40 jours suivants, continuer ensuite à y résider, mettre un sixième de la terre en culture dans le cours de six ans, contribuer aux dépenses des établissements publics, ecclésiastiques, civils ou militaires, à la construction et au fonctionnement des écoles, faire et réparer les chemins dans un rayon de deux milles de sa terre, pourvu que ces travaux n'excèdent pas six jours, contribuer au soutien du clergé de sa croyance avec ses chevaux et sa voiture, dans la proportion de 3 jours au printemps et autant à l'automne, s'abstenir de faire le commerce de fourrures ou de cuir avec qui que ce soit et de distiller des liqueurs, promettre de n'expédier ses effets que par le port Nelson sur les bateaux de la Cie, payer 5 % pour droits de douane sur toutes les marchandises expédiées du fort Nelson, en sus des frais de transport, maintenir la paix dans les territoires de la Cie de la Baie d'Hudson, prêter main-forte à cette dernière, le cas échéant, se soumettre aux règlements adoptés par elle, payer les impôts qu'elle pourrait charger, ne point faire d'échange ou commerce sans sa permission et enfin ne pas sous-louer la terre en question.

La liste des conditions, comme on le voit, était longue et draconienne. C'était la reconnaissance du manant envers son seigneur et maître.

Il ne manquait plus que d'exiger que le colon vienne genou à terre et l'épée au poing jurer foi et hommage au gouverneur de la Cie.

Toutefois cette dernière, qui se montrait si exigeante sur le parchemin de concession, eut le bon esprit de ne pas insister sur ces clauses et de les laisser dormir comme lettre morte.

Malgré certains nuages à quelques époques troublées et les frictions inévitables entre races de sang et de croyance différentes, les Métis et les officiers de la Cie de la Baie d'Hudson, en général, s'entendirent bien et firent bon ménage.

Le gouvernement d'Assiniboïa était paternel et bien disposé envers l'ancienne population. D'ailleurs, l'élément français a occupé des postes d'honneur un peu partout dans le Nord-Ouest, et bien plus qu'on ne le pense d'ordinaire. Nos compatriotes n'ont pas été que de simples portefaix, bons tout au plus pour le collier, comme on ne s'est pas gêné souvent de le dire. Il est temps que le jour se fasse sur ce point et qu'on nous donne dans l'histoire le rang auquel nous avons droit. Il semble qu'il existe, à cet endroit, une conjuration du silence.

Les nôtres ont eu leur part des positions honorables et des charges de confiance dans cette partie du pays. Ils ont été membres du Conseil d'Assiniboïa, juges, bourgeois, chefs de poste ou de brigade, découvreurs, membres et directeurs des compagnies de traite. Ils ont donné leurs noms à maintes plages où ils ont été les premiers à aborder, tel que Laurent Leroux, pour ne citer qu'un nom, qui en 1784, découvrit le Grand lac des Esclaves.

Bref, tout l'Ouest redit le courage de nos compatriotes et la grandeur de leurs exploits.

Les Anglais avaient pour eux la richesse et l'influence de familles ; tandis que les nôtres n'ont dû leur avancement qu'à leur seul mérite.

De nos jours, il ne suffit pas d'affirmer ; on exige la preuve. Je crois que la liste qui suit ce travail est assez probante et justifie ce que je viens de dire.

Les noms que je donne ne se rapportent qu'aux événements qui se sont produits depuis la conquête et s'arrêtent à 1870. Pour les besoins de ma thèse, je retranche les noms glorieux des découvreurs à l'époque de la domination française. Jusqu'au traité de Paris, nous avons été les seuls à découvrir et visiter le Nord-Ouest. Je prends pour point de départ 1763.

Que de beaux noms et d'actes héroïques je passe sous silence.

Je laisse également de côté la liste si belle et si touchante de nos missionnaires.

Il faudrait écrire des volumes, pour raconter convenablement leurs travaux apostoliques et faire connaître leur admirable dévouement.

Malgré cette saignée si large et si profonde que je fais au tableau qui va suivre, on pourra constater que nous y faisons bonne figure.

Bien entendu, cette liste n'est pas complète. Je n'ai pas voulu épuiser le sujet. Je n'ai fait que prendre le dessus du panier.

La liste n'indiquera que les noms avec une note sommaire mentionnant les charges qu'ils ont occupées ou ce qu'ils ont fait de plus remarquable. J'ai emprunté un certain nombre de renseignements à l'ouvrage si intéressant *Les Bourgeois de la Cie du N.-O.* de l'hon. L.-R. Masson.

1. Adhémar, Jacques. – Traiteur libre qui se trouvait au lac Népigon de 1799 à 1804. Il se rendit ensuite à la Rivière-Rouge et y fit un excellent commerce. Il prit du service dans la Cie du N.-O. Son nom fut donné à un fort situé à 7 milles à l'est du Portage la Prairie. Canadien-Français.

2. Auger, Joseph. – En 1793 il était en charge du fort Souris, près de Qu'appelle, pour la Cie du N.-O. Il eut des démêlés avec Donald McKay, qui était à la tête du poste de la Cie B. H. au même endroit. Auger le fit arrêter, sous accusation de s'être mis en embuscade pour le saisir et d'avoir tiré sur lui. Cette affaire n'eut pas de suite. C.-F.

3. Barrieau (ou Bériault), François. – Accompagna sir A. McKenzie dans son expédition de 1789, sur le fleuve qui porte son nom. C.-F.

4. Beauchamp, Jacques. – Accompagna sir A. McKenzie dans son expédition de 1793, à travers les montagnes Rocheuses. Il fut tué par les Esquimaux en 1802, dans une exploration au nord du Grand lac des Esclaves, que dirigeait Livingstone. C.-F.

5. Beaulieu, François. – Membre de la même expédition en

1793. Il était le doyen des Canadiens français du N.-O. Il mourut à la rivière au Sel en novembre 1872. C.-F.

6. Belleau, Pierre. – En charge du fort des Prairies en 1799. C'était un des postes les plus considérables de la Cie du N.-O. et il n'y avait que D. Cameron qui reçût un salaire plus élevé que le sien. Le fort des Prairies se trouvait à l'endroit où s'élève aujourd'hui la ville d'Edmonton. C.-F.

7. Bellefeuille, Régistre. – Traiteur au lac Népigon pour la Cie N.-O. En 1804, D. Cameron le laissa en charge d'un poste près du lac St-Joseph. C.-F.

8. Bélanger, Horace. – Facteur en chef de la Cie B. H. En charge des postes New-Brunswick, lac Seul, du district Cumberland, et de Norway House. Il demeura au service de la Cie B. H. de 1853 à 1893, date de sa mort. Il fut l'un des officiers les plus distingués et les plus aimés de cette Cie. Il était le frère utérin de l'hon. Luc Letellier de St-Just. C.-F.

9. Bisson, J.-Bte. – Membre de l'expédition de sir A. McKenzie en 1793. C.-F.

10. Blondeau, Louis. – En 1804, guide pour la Cie N.-O. au fort des Prairies. C.-F.

11. Boucher, François. – En 1804, interprète, Cie N.-O. au fond du lac Athabasca. C.-F.

12. Boucher, Montbrun. – Descendant de la célèbre famille des Boucher. Il épousa une Métisse montagnaise, nommée St-Germain et se fit traversier sur la rivière Assiniboine. La pointe de terre qui s'avance à droite au confluent de la rivière Rouge et de la rivière Assiniboine, se nommait autrefois : « La Pointe à la Malice », qualificatif donné à la propriété de Montbrun parce qu'il avait l'humeur joviale et des réparties spirituelles et piquantes. C.-F.

13. Breland, Pascal, l'honorable. – Juge de District sous le gouvernement d'Assiniboïa. Membre du Conseil législatif, jusqu'à son abolition. Métis français d'un grand sens et fort respecté pour l'honorabilité de son caractère. Il fut aussi, pendant de nombreuses années, membre du Conseil pour les Territoires du N.-O. Métis.

14. Bruce, Pierre. – En 1804, interprète, Cie N.-O. sur la rivière Churchill. C.-F.

15. Brisebois, Auguste. – Traiteur en charge du poste, au Portage la Prairie, de 1804 à 1805. C.-F.

16. Bruneau, François. – Juge de district sous le gouvernement d'Assiniboïa. Membre du Conseil d'Assiniboïa. Remarquable par l'intégrité de son caractère et la sûreté de son jugement. C.-F.

17. Bruce, J.-Bte. – Né à l'Île-à-la-Crosse le 15 septembre 1807. Son père, Pierre Bruce, venait de Sorel et arriva bien jeune au N.-O. Guide pour la Cie B. H, de l'Île-à-la-Crosse à York factory. Premier guide de l'expédition entreprise par Richardson et Rae, au cercle polaire, à la recherche de Franklin en 1850. Ce fut l'un des voyages les plus périlleux et les plus lointains de cette époque. Avec Lespérance, il était considéré comme l'un des guides les plus hardis et les plus habiles de l'Ouest. Métis.

18. Boyer, – Il commandait avec Bruce le fort aux Trembles. Dans l'automne 1780, ce poste fut attaqué par plus de 100 guerriers Assiniboïnes. Boyer et Bruce n'avaient que 21 coureurs des bois sous leurs ordres. Sur ces 23 assiégés, 11 se croyant perdus sans espoir, se cachèrent. Les 12 autres se défendirent bravement et chassèrent du fort les Sauvages qui avaient réussi à s'y introduire après en avoir tué ou blessé une trentaine. Ils perdirent trois hommes, Belleau, Fecteau et Lachance, qui furent tués dans cet engagement. Ne se sentant plus en sûreté dans ce fort et craignant de voir leurs communications interrompues, il l'abandonnèrent et transportèrent leurs marchandises en radeau jusqu'à l'embouchure de l'Assiniboïne. Le fort aux Trembles où eut lieu cet événement se nommait ainsi à cause du voisinage d'une forêt appelée « La Grande Tremblière ». Il se trouvait à 9 milles à l'ouest de Portage la Prairie.

En 1781, la Cie l'envoya fonder un poste sur la rivière La Paix. À cette époque un bon nombre de Sauvages du lac Athabasca, préféraient se rendre à la baie d'Hudson que de faire la traite avec la société « Frobisher, Pond, Cadotte et Henry ». C'est pour cette raison que Boyer fut envoyé sur la rivière La Paix. Sa mission eut un plein succès. En 1787 la Cie du N.-O. lui confia un poste fort important, parmi la tribu des Castors.

Une rivière qui se décharge dans la rivière La Paix, près du fort Vermillion, porte son nom. C.-F.

19. Bruce (Kinoua Mokoman), le grand Couteau. *Vide* Boyer. C'était un brave. Les Sauvages le craignaient et l'appelaient « Le grand Couteau ». C.-F.

19a. Breland, Pascal. – Collecteur de douane sous le gouvernement d'Assiniboïa. Il fut élu député à la Législature de Manitoba pour Saint-François-Xavier en 1879. Métis.

20. Cartier, – Interprète de Wm McGillivray, au lac du Serpent en 1786. En 1799 il agissait également comme interprète de la Cie N.-O. sur la rivière Churchill. C.-F.

21. Cadotte, Augustin. – Commis et interprète de la Cie N.-O. en 1804, au bas de la rivière Rouge. C.-F.

22. Cadotte, le Petit. – En 1804 commis au fort Dauphin, pour la Cie N.-O. C.-F.

23. Cadotte, Michel. – Fils de J.-Bte Cadotte, associé de Joseph et Thomas Frobisher, Peter Pond et Alexander Henry. Comme son père, il se livra à la traite. En 1798 la Cie du N.-O. lui confia un poste à la rivière « Tortue ». En 1804, il était à la tête d'un fort, sur la rivière Montréal, qu'il avait fondé et était chargé de tous les comptoirs établis dans cette région. Dès 1799 il devint *Bourgeois de la Cie du N.-O.* Il eut un fils qui ne parlait que le sauteux et qui suivit Malhiot au fort du lac au Flambeau. Métis.

24. Cardinal, Joseph. – Interprète au fort des Prairies en 1804. En 1787 il se trouvait avec sir A. McKenzie sur la rivière Maligne. C.-F.

25. Charette, S. – Tout d'abord en charge des opérations de la Cie X.Y. sur la rivière Montréal. Il avait pour lieutenant un nommé Lalancette. C'était un traiteur d'une grande énergie et qui maintenait la discipline parmi les employés, ce qui lui valut le surnom de « Général Charette ». C.-F.

26. Charbonneau, Toussaint. – Traiteur en charge du fort Pembina de 1803 à 1804 avec A. Henry. On le trouve à la Rivière-Rouge au service de la Cie N.-O. dès 1793. Il servit d'interprète au Capt. Lewis lors de son expédition à travers les montagnes Rocheuses de 1804 à 1806. Durant l'hiver de 1804 à 1805, Lewis, pouvant se dispenser de ses services, lui permit de servir

d'interprète à F.-A. Larocque, qui se rendait chez les Gros-Ventres. Pendant ce voyage, il rencontra une jeune fille de la nation des Serpents, qui était retenue prisonnière chez les Gros-Ventres, et l'épousa. C.-F.

27. Chaboillez, Charles-Jean-Baptiste. – Bourgeois de la Cie N.-O. En 1796, il construisit un poste à l'endroit où la rivière aux Rats tombe dans la rivière Rouge. Au printemps 1797 la Cie l'envoya bâtir un fort sur le côté ouest de la rivière Rouge, près de la décharge de la rivière Pembina. L'année suivante, on le trouve en charge du fort Pembina. En 1804, il fut mis à la tête du département de l'Assiniboine. Il entreprit de faire la traite jusqu'au-delà du Missouri. À cet effet, il organisa une expédition, qu'il confia à F.-A. Larocque. Il fut remplacé par M. de Rocheblave en 1805 et mourut à Terrebonne en 1809. Il laissa un fils Charles qui prit du service dans la Cie N.-O. Il eut trois filles, dont l'une épousa Joseph Bouchette, géographe distingué; une autre s'unit à Simon McTavish, l'âme dirigeante de la Cie N.-O. pendant nombre d'années et enfin la troisième épousa l'hon. Roderick McKenzie. C.-F.

28. Chaboillez, Charles. – Fils du précédent, visita le Missouri en 1806 et se rendit jusque chez les Gros-Ventres où l'avait devancé Charles McKenzie, afin d'échanger des marchandises pour des chevaux. Les Cheyennes faillirent pendant ce temps-là en venir aux mains avec les Gros-Ventres, n'eût été le courage et l'influence de Le Borgne, chef distingué de cette dernière nation. Charles Chaboillez eut trois enfants au N.-O. qu'il amena avec lui à Terrebonne où il mourut en 1812. C.-F.

29. Charbonneau J.-Bte. – Interprète-milicien de 1812, présent à la bataille de Châteauguay. Arriva à la Rivière Rouge en 1815 au service de la Cie B. H. qui l'envoya à l'Île-à-la-Crosse et ensuite au lac Athabasca. Il fit la traite pour cette Cie au lac du Bœuf et alla se fixer au Bois-Rouge (Dakota) où il se trouvait quand éclata l'insurrection des Sioux en 1862. Ils le firent prisonnier. Le général Sibley le délivra de leurs mains. Il vint alors résider à Saint-Boniface où il mourut. C.-F.

30. Clause, – En 1767 il tenta de pénétrer au N.-O. par le

lac Népigon. Il s'enfonça dans cette direction jusqu'à un endroit appelé « Nid du Corbeau » et faillit pendant cette expédition mourir de faim. Il fut réduit à dévorer des fourrures, pour soutenir son existence. Il fut tué quelques années après, par des Sauvages, au fond du lac Supérieur. C.-F.

31. Chatelain (Massinai ikan, le petit livre). – Interprète distingué de la Cie B. H. au fort Francis où il a laissé plusieurs enfants. Il mourut presque centenaire. C.-F.

32. Comtois, François. – Faisait partie de l'expédition de sir A. McKenzie en 1793. C.-F.

33. Constant, – Guide distingué. En 1783, il entra au service de Côté et tenta de pénétrer au N.-O. par le lac Népigon. C'était renouveler l'erreur de ses devanciers. Il perdit dans cette expédition quatre de ses hommes qui furent dévorés par des Sauvages mourant de faim. Il épousa une Sauteuse dont il eut plusieurs enfants. C.-F.

34. Côté, – En 1783 il organisa l'expédition dont Constant fut chargé. Côté était un traiteur libre, qui refusa d'entrer dans aucune société. C'était un homme d'une grande distinction. L'une de ses filles épousa F.-A. Larocque et une autre l'hon. J.-M. Quesnel. C.-F.

35. Crébassa, Jean. – Il fut en charge d'un poste au bas de la rivière Rouge pour la Cie N.-O. et devint assistant traiteur au fort Pembina en 1800. C.-F.

36. Dauphinois, François, l'honorable. – Élu délégué à l'Assemblée du gouvernement provisoire pour Saint-François-Xavier. Nommé membre du Conseil législatif de Manitoba. Métis.

37. De Laronde, – Commis au fort William pour la Cie B. H. en 1844. C'était un jeune Canadien, fort gentil en toute manière, disait Sœur Lagrave, qui le rencontra à ce poste, en se rendant, avec les premières Sœurs Grises, à la Rivière-Rouge. C.-F.

38. Delorme, Urbain. – Chef des Prairies, à la tête des chasseurs qui poursuivaient les troupeaux de bisons. Redouté des Sioux qui le nommaient le « Grand Soldat Anglais ». Attaqué un jour par un des plus vaillants chefs sioux, il l'étendit mort à

ses pieds. Tous les Sauvages depuis lors le considéraient comme un grand guerrier. Métis.

39. Delorme, Pierre dit Lemay. – Il prit part à l'expédition de sir A. McKenzie en 1789. En 1792, il se rendit au fort « Aux Fourches » avec McKenzie, lorsque ce dernier traversa les montagnes Rocheuses. Il passa l'hiver 1792-1793 à ce poste et au printemps il fut chargé de transporter au fort Chepewean le produit de la traite. Le fort « Aux Fourches » dont il est ici question fut fondé par McKenzie en 1792 à l'endroit où la rivière Boucane et la rivière La Paix se divisent. En 1804, il se trouvait au lac Athabasca où il occupa plusieurs charges de confiance. C.-F.

40. Demers, Nicolas. – Interprète Cie N.-O. Il fut tué par les Esquimaux, au nord du Grand lac des Esclaves en 1802, ainsi que ses compagnons Jacques Beauchamp, Joseph Ayotte et Livingstone, le chef de l'expédition. C.-F.

41. Deschamps, François. – En 1799 au service Cie N.-O. dans les montagnes Rocheuses en haut du fort des Prairies. En 1804, il était interprète au fort des Prairies. C.-F.

42. Deschambault, George-Fleury. – Facteur de la Cie B. H. qui fut d'abord chargé du poste au lac Caribou et fut ensuite placé à la tête de tout le district de Cumberland. Il a laissé une nombreuse famille. C'était un homme de bien et estimé de toute la population. C.-F.

43. Deschambault, Pierre. – Fils du précédent. Traiteur de la Cie B. H. en charge du département du lac Caribou pendant nombre d'années. Métis.

44. Delorme, – En charge du poste de la Longue Prairie, Cie B. H., 1804-1805. C.-F.

45. Desmarais, François. – Interprète Cie N.-O. sur la rivière Rouge en 1804. C.-F.

46. Desmarais, J-Bte. – Envoyé d'abord par la Cie N.-O. au lac Rouge. En 1793 il se trouvait à Pembina et en 1800 il fut mis en charge d'un poste à la rivière aux Gratiis. C.-F.

47. Desjarlais, Antoine. – Guide Cie N.-O. Il fut également interprète et commis pour cette même Cie sur la rivière Rouge. En 1803, il était traiteur en charge d'un poste au lac Manitoba et

l'année suivante il fut envoyé au lac du Chien. En 1805 il se trouvait au lac La Biche où il chassait pour son compte. Il fut le premier traiteur qui se fixa sur ce lac. C.-F.

48. Desautels, J.-Bte, père. – Commis et garde-magasin à Pembina, et aux lacs Manitoba et Winnipeg de 1812 à 1817, au service de la Cie B. H. C.-F.

49. Doucette, Charles. – Fit partie des deux expéditions de sir A. McKenzie en 1789 et en 1793. Il fut le seul, avec Joseph Landry, qui fit ces expéditions. C.-F.

50. D'Orsonnens, P. D'Odet. – Capitaine dans le régiment des Meurons. En 1816 il se rendit au fort William avec Lord Selkirk et 150 soldats licenciés, du régiment des Meurons et de Watteville. Il s'empara de ce fort et fit prisonniers plusieurs officiers de la Cie N.-O. Il avait avec lui deux canons. Selkirk l'envoya de l'avant au N.-O. D'Orsonnens s'empara du fort de la Cie N.-O. sur le lac La Pluie. Il quitta ce dernier endroit, en février 1817, traversa le lac de Bois, à la baie du Buffalo et se rendit ensuite à la rivière Rouge à travers les bois. Il descendit cette rivière jusqu'à environ 30 milles du fort Douglas. Quittant alors la rivière, il prit une direction N.-O. et atteignit la rivière Assiniboine vers St-James. Aussitôt il se mit à préparer des échelles et quelques jours après, profitant d'une forte tempête de neige, il escalada le fort Douglas dont il s'empara sans coup férir. Le printemps suivant, Lord Selkirk arriva à la Rivière-Rouge et licencia ses Meurons qui se fixèrent autour de ce fort, sur les bords de la rivière La Seine. D'Orsonnens retourna à Montréal avec Selkirk la même année, mais en passant par Saint-Paul. Quoique d'origine suisse, le Capt. D'Orsonnens, par ses alliances et ses sympathies, est considéré comme l'un de nôtres.

51. Dubé, Joseph. – En 1785 il partit avec Thomas Umfreville, du lac Népigon et se rendit à travers les terres jusqu'à la rivière Winnipeg. En 1793 il était au lac Qu'Appelle et la même année il alla faire la traite sur le Missouri et demeura seul parmi les Sauvages. Il fut l'un des premiers traiteurs libres de cette contrée. C.-F.

52. Ducharme, Nicolas. – Guide au fort Dauphin pour la Cie N.-O. en 1804. C.-F.

53. Durand, Louis. – Guide, Cie N.-O., au fort des Prairies en 1804. C.-F.

54. Dumas, Pierre. – Commis et interprète Cie N.-O. au lac Népigon en 1804. C.-F.

55. Dubord, J. – Traiteur en charge du poste des Grandes-Fourches. De 1804 à 1805, en charge du poste de la rivière aux Morts. Cette rivière se trouve près de l'entrée du lac Winnipeg. Autrefois un camp considérable d'Assiniboines, Cris et Sauteurs fut attaqué par les Naudawesis, tribu des Sioux, qui en tuèrent un grand nombre. Depuis cette rivière fut connue sous le nom de « rivière aux Morts ». Henry, dans son journal en date de juillet 1800, rapporte que ce nom lui fut donné dans les circonstances suivantes : Les Cris avaient l'habitude d'aller chercher de la poudre, des fusils et autres articles au fort York et se réunissaient à cet endroit, au printemps, avant leur départ. Or, un jour, ils laissèrent sur les bords de cette rivière leurs femmes et leurs enfants, vu qu'il y avait beaucoup de pêche et de chasse dans le voisinage et qu'ils pourraient trouver facilement les moyens de vivre pendant l'absence des chefs de famille. Ainsi allégés ils espéraient faire le voyage plus promptement. Pendant leur absence, les Sioux fondirent sur ces personnes sans défense et les tuèrent presque tous. C'est depuis lors qu'on lui donna le nom de « rivière aux Morts ». C.-F.

56. Ducharme, – Traiteur en charge d'un poste sur la rivière Rouge de 1803 à 1804. C.-F.

57. Falcon, Pierre. – Présent à la bataille de La Grenouillère le 19 juin 1816. Il fit sur cet événement tragique une chanson qui a passé à l'histoire. Il arriva dans le N.-O. avant 1799 et, en 1804, il était commis de la Cie N.-O. dans le haut de la rivière Rouge. Métis.

58. Falcon, – Commis en charge d'un poste sur la rivière Souris pour la Cie N.-O. Il mourut durant l'hiver 1805-1806. C.-F.

59. Fournier, – Chargé de transporter le courrier, du Grand lac des Esclaves au lac Athabasca. C.-F.

60. Franchère, Gabriel. – Auteur d'un ouvrage intitulé « Relation d'un voyage à la côte de l'Amérique septentrionale, 1810-11-12 » ; il fut commis pour la Cie d'Astoria sur les côtes du

Pacifique. Parti d'Astoria, le 4 avril 1814, il franchit les montagnes Rocheuses, traversa tout le Nord-Ouest en canot et arriva à Montréal le 1^{er} septembre 1814. C.-F.

61. Goulet, Roger. – Arpenteur, juge de district, sous le gouvernement d'Assiniboïa et membre du Conseil d'Assiniboïa. Les derniers actes consignés dans les minutes du Conseil d'Assiniboïa sont une autorisation à M. Roger Goulet d'agir pour le Conseil auprès des chefs du mouvement qui commençait à s'accroître parmi la population métisse et devait se terminer par la formation du gouvernement provisoire. Il était chargé d'essayer à en venir à une entente avec eux. Le 9 février 1870, il fut nommé collecteur de douane par le gouvernement provisoire. Il fut chargé de plusieurs commissions pour le règlement des titres des anciens colons de la Rivière-Rouge. Le gouvernement fédéral avait une telle confiance dans l'honorabilité de son caractère et ses connaissances du pays, que sur son certificat, la Couronne n'hésitait jamais à émaner des patentes. Il avait été instruit par Mgr Provencher, qui était son parrain. Il était peut-être le Métis le plus populaire du pays. Il mourut le 25 mars 1902, à l'âge de 68 ans. Métis.

62. Houle, Louis. – Un de plus vieux serviteurs de la Cie B. H. En 1793 on l'appelait déjà « le vieux Houle ». Cette année-là, il alla faire la traite sur le Missouri avec Raphaël Faignan, Antoine Boursier dit Lavigne, Joseph Dubé, J.-Bte Lafrance, François Lagrave et J.-B. Bertrand. Il fut chargé de construire un fort à la « Montagne La Bosse ». C'était un ouvrier très habile. Plus tard on le retrouve avec Pierre-Étienne Ducharme, au passage de la Corne du Cerf, près de la montagne La Bosse. C.-F.

62a. Gladu, Pierre. – Surintendant des Travaux publics sous le gouvernement d'Assiniboïa. Métis.

63. Hamelin, Salomon, l'honorable. – Membre du Conseil législatif de Manitoba. Il a laissé une nombreuse descendance. Métis.

64. Jérôme, Pierre. – En 1799, au service de la Cie N.-O. dans les montagnes Rocheuses. En 1804, interprète au fort des Prairies. C.-F.

65. Jourdain, Joseph. – En 1804, guide, Cie N.-O., au lac La Pluie. C.-F.

66. Jussiaume, René. – Il servit de guide et d'interprète à D. Thompson, dans son voyage d'exploration en 1797, sur le Missouri, pour relever la frontière internationale. Parti de Brandon le 29 novembre 1797 avec l'astronome Thompson comme chef; 7 Canadiens, 1 Sauvage, 2 chevaux et 30 chiens, il était de retour à la Rivière-Rouge le 14 mars 1798, après avoir reconnu les sources du Mississippi. Enchanté des plateaux du Missouri, il y retourna comme traiteur libre. Il fit la traite avec les Sauvages sur le Missouri pendant 15 ans. C.-F.

67. Lachance, – Commis, Cie N.-O. En 1804 il accompagna F.-A. Larocque dans son expédition. C.-F.

68. Lafrance, – Guide et interprète, Cie du N.-O. Traiteur libre sur le Missouri pendant plusieurs années. En 1805 il accompagna Larocque aux montagnes Rocheuses. C.-F.

68a. Lagimodière, J.-Bte. – En 1815 il fit à pied le voyage entre la Rivière-Rouge et Montréal, soit 1 800 milles, pour livrer à Lord Selkirk des documents importants. Lord Selkirk lui ayant demandé ce qu'il désirait pour le récompenser d'avoir exposé sa vie pour lui porter ce message, il répondit: « Je ne demande qu'une chose, c'est qu'on nous envoie au plus tôt des missionnaires. »

69. Larocque, François-Antoine. – En 1804 commis dans le haut de la rivière Rouge, et chargé d'une expédition au-delà du Missouri. Il avait, sous ses ordres, 4 voyageurs: Wm Morrisson, Joseph Azure, J.-Bte Turenne et McKay. Après 15 jours de marche, il arriva au village des Mandans, où il rencontra les capitaines Lewis et Clarke, chargés par le gouvernement américain d'explorer l'Ouest et de traverser les montagnes Rocheuses. Après avoir fait la traite avec les Gros-Ventres, il retourna à la Rivière-Rouge. La Cie N.-O., désireuse d'ouvrir de nouveaux comptoirs, l'envoya l'année suivante, dans la même direction, avec instruction de ne s'arrêter qu'au pied des montagnes Rocheuses. Il rencontra sur le Missouri une bande de 2000 cavaliers de la tribu des Corbeaux qui, grâce à l'intervention du chef des Gros-Ventres, consentirent à l'escorter. Il partit du Missouri, au mois de juillet 1805, et était de retour le 19 novembre de la même année. On rapporte que lorsqu'il

rencontra le chef des Corbeaux (Le Veau-Rouge – Nakésinia) il lui tendit la main, en signe d'amitié. Ce chef demeura immobile, ne comprenant pas ce que cela pouvait signifier. Le Borgne, chef des Gros-Ventres, lui expliqua le sens qu'on attachait à ce symbole et de suite il lui tendit les deux mains. Il retourna dans la P. Q. où il mourut. Son fils Alfred fut le père du chevalier Larocque, ex-zouave pontifical. F.-A. Larocque était instruit et très courageux. C.-F.

70. Larocque, Joseph. – Frère du précédent. Commis d'abord au service Cie N.-O. et ensuite de B. H. En charge d'un poste sur la rivière Churchill et du fort « The Whaps » en 1812 sur les côtes du Pacifique. Il fit également la traite aux lacs Stuart et Fraser. C.-F.

71. Lafleur, J.-Bte. – A donné son nom à un fort construit par la Cie N.-O. sur la rivière La Paix à quelque distance du Grand Marais, vers 1797. En 1801 il était interprète au fort St. John au pied des montagnes Rocheuses. C.-F.

72. Laliberté, Louis. – En 1804, interprète, Cie N.-O., au fort des Prairies. En 1786, il était, avec Roderick McKenzie, dans le département du Nord. C.-F.

73. Lavallée, J.-Bte, père. – En 1804, interprète, Cie N.-O., sur la rivière Churchill. C.-F.

74. Larivière, François. – Interprète, Cie N.-O., sur la rivière Churchill. C.-F.

75. L'Anniau, Pierre. – Traiteur. C'était un homme sans instruction mais très habile et plein de ressources. R. McKenzie le tenait en haute estime. En 1789, le poste du Grand Portage lui fut confié par la Cie N.-O. C'était le quartier général de cette Cie. Il y fit construire plusieurs bâtiments et dirigea la traite dans ce département de concert avec R. McKenzie. C.-F.

76. Lambert, J.-Bte dit Robillard. – Guide, Cie N.-O., sur la rivière Rouge. En 1799 il se trouvait au fort Chepewean où il avait épousé une sauvagesse et avait déjà plusieurs jeunes garçons. C.-F.

77. Landry, Nicolas. – Interprète au lac Rouge et au lac Seul. C.-F.

78. Lamarre, Séraphin. – Commis et interprète Cie N.-O. au

Fond du Lac (Duluth). Enseigne dans le régiment des voyageurs, organisé lors de la guerre avec les États-Unis (1811-13). Il était aussi Major des tribus sauvages et des pays conquis. On entendait par pays conquis, cette contrée qui fut cédée après la reddition de Michillimakinac. C.-F.

79. Laronde, Toussaint. – Interprète Cie N.-O. en 1804, au fond du lac Supérieur. C.-F.

80. Langlois, Michel. – En 1800, traiteur pour la Cie N.-O., en charge d'un fort sur la rivière Rouge. En 1801 il fut mis à la tête du poste au lac Rouge et envoyé ensuite pour diriger le poste de la montagne du Poil (Hairs Hills) où il resta plusieurs années. C.-F.

81. Laneau, – Traiteur pour la Cie N.-O. En 1804 il était en charge du poste de la Longue-Prairie. C.-F.

82. Lajeunesse, – En 1801 en charge du poste de la Longue-Prairie pour la Cie N.-O. C.-F.

83. Lamothe, – Commis de la Cie X.Y. Un jour, durant l'hiver 1802-1803, un commis du nom de King, l'ayant attaqué près du fort Augustus, Lamothe se défendit et tua son adversaire. Il ne fut pas inquiété, vu qu'il n'avait assommé King que pour sauver sa propre vie contre les coups de son assaillant. Le fort Augustus est devenu aujourd'hui Edmonton. Les voyageurs l'appelaient fort « L'Aguste ». Il fut construit par M. Hughes, employé Cie N.-O. en 1798. La Cie de la B. H. ainsi que la Cie X.Y. avaient établi aussi chacune un fort près du fort Augustus, pour lui faire concurrence.

84. Landry, Joseph. – *Vide* Doucette, Charles.

85. Lesieur, Toussaint. – Il fonda en 1792, pour la Cie N.-O., le fort Alexandre, à l'embouchure de la rivière Winnipeg, à quelques milles plus bas que l'ancien fort Maurepas et sur la rive opposée à ce fort. En 1789 il fut envoyé à la rivière aux Trembles et au Portage de l'Île avec Simon Fraser. En 1804, il était commis de première classe et interprète pour la Cie N.-O. dans le bas de la rivière Rouge et la même année il fut envoyé en charge du fort du Poil (Hair's Hills). C.-F.

86. Lépine, Ambroise D. – Adjudant général de Louis Riel, lors des troubles de 1869-1870. Il était le chef militaire du gouvernement provisoire. Métis.

87. Letendre, J.-Bte. – Interprète Cie N.-O. au fort des Prairies en 1804. C.-F.

88. Leclerc, Charles. – Guide Cie N.-O. sur la rivière Churchill. C.-F.

89. Lespérance, Alexis Bonami. – Arriva au N.-O. en 1816, au service de la Cie B. H. Se rendit aux côtes du Pacifique avec le gouverneur Simpson et fut envoyé ensuite sur la rivière La Paix. Il organisa la brigade du Portage La Loche, qui partit en barge, du fort Garry, se rendit jusqu'au portage La Loche où elle recevait les fourrures de la brigade du Nord, venue pour la rencontrer à ce rendez-vous et lui donnait en retour des marchandises pour faire la traite. La brigade du Portage La Loche revenait ensuite au lac Winnipeg et descendait par la rivière Nelson jusqu'au fort York où l'attendait le navire venu d'Angleterre. Elle revenait alors au fort Garry, après avoir parcouru 4 000 milles, entre le mois de juin et le mois d'octobre. Lespérance fut le premier à exécuter un tel voyage dans une même année. Il était doué d'une force colossale et était considéré comme le guide le plus distingué de l'Ouest. C.-F.

90. Lépine, Joseph. – Il était l'oncle d'Ambroise D. Lépine et de Maxime Lépine et vint dans le pays comme employé de la Cie N.-O. Au mois de juin 1819 il se trouvait au Grand-Rapide avec Benjamin Frobisher, lorsque le gouverneur Williams et John Clarke, ayant avec eux plusieurs soldats Meurons et deux canons, les firent prisonniers. Le Grand-Rapide était la clef du N.-O. Du lac Winnipeg, les voyageurs faisaient portage à cet endroit pour tomber dans la Saskatchewan. Quand les bateaux venaient de l'Ouest, ils sautaient les rapides. Ces rapides sont encaissés entre deux montagnes coupées perpendiculairement et qui à certains endroits surplombent. La passe est très étroite et fort dangereuse. Le gouverneur Williams, qui arrivait de York Factory, attendait au pied de la chute les canots de la Cie N.-O. qui venaient du lac Athabasca et se rendaient au lac Supérieur, dirigés par le fameux guide Joseph Paul. Williams était un ancien officier de Marine et commandait le fort York. Il avait fait venir, de fort Garry, des Meurons armés, dont quelques-uns portaient l'uniforme de leur régiment.

Il fit placer l'un des canons sur une langue de terre, qui commandait le pied du rapide et jeter des abattis en avant. L'autre canon fut placé sur une barge, de manière à intercepter la navigation. John Clarke qui venait d'arriver du lac Athabasca, prêta main-forte au gouverneur Williams. Les employés de la Cie du N.-O. qui ne soupçonnaient point ce guet-apens, furent bientôt au pouvoir de leurs adversaires. Lépine et Frobisher furent détenus dans la cabane d'un vieux chasseur du nom de Charles Racette, qui demeurait à cet endroit depuis près de 30 ans. C'est dans cette cabane qu'un Meuron frappa Frobisher à la tête, d'un coup de crosse de fusil qui faillit le tuer. Lépine, Frobisher et un nommé Amable Turcotte, aussi employé de la Cie N.-O. furent amenés au fort York, ainsi que les autres officiers de la Cie N.-O. Quelques jours avant le 30 septembre 1819, le gouverneur Williams partit pour l'intérieur. Pendant son absence, les prisonniers furent surveillés de moins près, vu qu'on croyait qu'il y aurait eu folie pour eux, de tenter de s'enfuir à 1000 milles de toute civilisation. Ils résolurent tous trois de s'enfuir. Ils se ménagèrent une petite réserve sur le pémican qu'on leur servait pour nourriture et le 30 septembre durant la nuit, trompant la vigilance des Meurons qui les gardaient, ils s'embarquèrent à bord d'un vieux canot, abandonné sur le rivage, emportant quelques livres de pémican, quelques habits, et un vieux filet que Lépine tenait caché autour de sa ceinture. Après près de deux mois de voyage, il furent contraints de s'arrêter, à cause d'une tempête de neige. Frobisher étant incapable d'aller plus loin, ses deux compagnons le traînèrent sur leurs épaules, aussi loin qu'ils purent. Frobisher les supplia de l'abandonner. Épuisés de fatigue et manquant de tout, force leur fut de se rendre à sa demande. Ils le laissèrent le 20 novembre, près d'un bon feu, après avoir mis du bois sec à sa portée, à un endroit appelé « Pointe au Lièvre », sur le lac Bourbon (Cedar Lake). Ils n'étaient alors qu'à deux jours de marche du fort Original, sur le lac Original.

Ils mirent quatre jours à faire ce trajet. Dès leur arrivée au fort le 24 novembre deux hommes furent envoyés à la recherche de Frobisher. Ils ne le trouvèrent que le 27 novembre. Il avait

mangé un morceau de peau de buffalo et un talon de son soulier. Son corps était étendu en travers du feu et à demi brûlé. Depuis qu'il avait reçu un coup, il se plaignait souvent de maux de tête et son intelligence paraissait ébranlée. Il fut enterré à l'endroit où son corps fut trouvé. Lépine a donné un rapport très circonstancié de cet événement. C.-F.

90a. Larence, Norbert. – Surintendant des Travaux publics sous le gouvernement d'Assiniboia. Métis.

91. Leroux, Laurent. – Il fut le premier blanc qui visita le Grand lac des Esclaves en 1784. Cette année-là, il partit du lac Athabasca avec Cuthbert Grant et alla fonder un poste appelé « Fort Resolution » à la décharge de la rivière des Esclaves, dans le lac du même nom. Il se rendit au nord du Grand lac des Esclaves, à un endroit nommé plus tard « Providence », pour engager les Sauvages à venir traiter aux postes du sud. Il dépêcha le plus marquant des chefs Chippeways, nommé le « chef Anglais », vers les tribus du Nord, pour les inviter à venir faire la traite à son fort. Il confia une semblable mission à James Sutherland, l'un de ses employés. Les Sauvages répondirent en grand nombre à son appel. Le succès fut tel, qu'à la demande des Sauvages, la Cie N.-O. résolut de fonder un poste au lac « La Martre ». En 1789 il reçut instruction d'abandonner le lac des Esclaves et de retourner au lac Athabasca, vu que la Cie ne pouvait, la même année, envoyer jusqu'à cet endroit les marchandises qu'elle recevait de Montréal. Elle craignait de ne pouvoir atteindre le Grand lac des Esclaves, avant la fermeture de la navigation et d'exposer ainsi la vie des traiteurs. Avant de partir, Leroux se rendit sur la rive nord du lac des Esclaves et fit promettre aux Montagnais d'amener leurs fourrures au lac Athabasca. Le 22 mars 1789, il était de retour à ce dernier lac, mais il n'y fit pas un long séjour. Il partit de nouveau avec sir A. McKenzie qu'il accompagna jusqu'au lac des Esclaves. À sa demande, il bâtit le fort Providence, sur une pointe de terre située à la décharge d'une rivière descendant du lac La Martre, afin que McKenzie, au cas d'accident ou de détresse, eût un point de ravitaillement. En 1796, il quitta le N.-O., se fixa à l'Assomption et fut élu député pour le comté de Leinster. Il mourut en 1855 à l'âge de 97 ans. C.-F.

92. Malaterre, – Interprète, Cie N.-O., en 1818. Cette année-là, John Clarke et Colin Robertson, bourgeois de la Cie B. H. se rendirent au lac Athabasca avec 95 hommes montés sur 19 canots. Pendant que Robertson s'installait sur une île du lac, près du fort Chepewean, Clarke remontait la rivière La Paix avec 10 canots. Il attaqua le fort Vermillion que commandait Wm McIntosh. La défense fut dirigée par Malaterre. Grâce à son dévouement et à son habileté, cette attaque fut repoussée. C.-F.

93. Malhiot, François-Victoire. – Il entra au service de la Cie N.-O. en 1791, alors qu'il n'avait encore que 15 ans. En 1796, il devint commis et fut envoyé à la Rivière-Rouge, qu'il quitta en 1804 pour aller dans le Wisconsin, fonder un poste au lac au Flambeau. Doué d'une belle intelligence et d'un grand courage, il serait devenu, sans aucun doute, bourgeois, s'il avait été plus instruit. En 1807 il quitta l'Ouest et alla s'établir à Contrecoeur, amenant avec lui son fils François-Xavier-Ignace, qu'il avait eu d'une sauvagesse en 1802. Il mourut à Contrecoeur en 1840. Il était le frère de l'hon. F.-X. Malhiot. C.-F.

94. Montour, Nicolas, père. – Bourgeois de la Cie du N.-O. En 1789 il fit la traite pour cette Cie, dans le voisinage de la rivière du Pas. Il possédait deux parts dans la Cie. Il se retira en 1792 et alla s'établir à la Pointe-du-Lac, près de Trois-Rivières. C.-F.

95. Montour, Nicolas, fils. – Fils du précédent. En 1799 il se trouvait au lac Dauphin. En 1804, il était commis au fort des Prairies. En 1811, il fut mis en charge d'un poste établi par D. Thompson, dans les montagnes Rocheuses, au nord de Spokane. C.-F.

96. Morin, François. – Guide au lac Athabasca pour la Cie N.-O. en 1804. C.-F.

97. Nolin, François. – Traiteur au Sault-Sainte-Marie et l'un des personnages les plus distingués de cet endroit. En 1799 il se trouvait au fort Dauphin où il devint commis.

98. Paul, Joseph. – L'un des guides le plus remarquable de l'Ouest. C'est lui qui dirigeait la brigade du Nord en 1819 lorsqu'elle fut arrêtée au Grand-Rapide. Fait prisonnier, avec Pierre Paul, Pierre Boucher et Louis Mageau, il fut amené à

Norway House et de là à Montréal pour y subir son procès, comme ayant pris part aux actes de violence commis par la Cie N.-O. Cette poursuite fut abandonnée. Dès 1809, il était considéré comme un vieux guide et traversa les montagnes Rocheuses avec les bourgeois John McDonald et John J. McTavish. Il avait la réputation d'être l'homme le plus fort de l'Ouest. C.-F.

99. Pambrun, Pierre-C. – Employé Cie B. H. au fort Douglas en 1816, se rendit ensuite au fort Qu'Appelle où il fut fait prisonnier par Cuthbert Grant. En 1821, il se trouvait au fort Cumberland où il épousa une des filles de Thomas Umfreville. Il devint en charge du fort « Des Babines », dans la Nouvelle Calédonie et fut ensuite transféré au fort Orignal, à la Baie d'Hudson. Il était en charge du fort Oualla-Oualla, sur les côtes du Pacifique, lorsqu'il mourut en 1832. C.-F.

100. Paget, Antoine. – En 1804 commis et interprète pour la Cie N.-O. sur la rivière Churchill. C.-F.

101. Perrault, – Ce voyageur accompagnait les fils de La Vérendrye en 1748, lorsqu'ils fondèrent le fort Bourbon et qu'ils donnèrent à la rivière Saskatchewan le nom de « Du Pas » en l'honneur de leur mère, fille de Louis Dandonneau Du Sablé, sieur de l'Île du Pas. Il paraîtrait que Perrault se rendit jusqu'à Norway House, auquel il donna le nom de « Pointe du Nord ». Plus tard la Cie B. H. construisit un fort au même endroit et y substitua le nom de « fort aux Brochets » à cause de la quantité prodigieuse de ces poissons, dans le voisinage. Lors de l'établissement de la colonie de Lord Selkirk, ce dernier amena des Norvégiens avec lui et les envoya au fort « Aux Brochets » pour ouvrir un chemin d'hiver à travers les bois, jusqu'au fort York. Cette entreprise fut bientôt abandonnée, mais le fort porta de ce jour le nom de « fort aux Norvégiens », jusqu'à ce que le gouverneur Simpson le baptisa sous le nom de « Norway House », qu'il a porté depuis. Perrault a été le premier Blanc qui visita cet endroit. C.-F.

102. Perreault, J.-Bte. – En 1799 il était au fort Pic, en charge de ce poste, pour la Cie N.-O. En 1800, il se trouvait au lac Népigon. C.-F.

103. Primeau, – Interprète et commis de la Cie B. H. au fort Francis. Il fut envoyé ensuite sur la Saskatchewan et a donné son nom à un lac sur la Saskatchewan, au nord de l'Île-à-la-Crosse. C.-F.

104. Poitras, André. – En 1804 commis pour la Cie N.-O. sur la rivière Rouge. Il se maria en 1793 à une jeune sauvagesse, prisonnière chez les Cris, au fort Espérance, sur la rivière Qu'Appelle. Il devint commis en charge d'un fort de la Cie N.-O. sur la rivière Qu'Appelle. C.-F.

105. Quesnel, Jules-Maurice, Honorable. – Il accompagna Simon Fraser en 1808, dans son expédition à travers les montagnes Rocheuses, lorsqu'il descendit la rivière « la couché Iessé », connue depuis sous le nom de Fraser. Il était le lieutenant de Fraser lors de cette célèbre découverte et il se rendit avec lui jusqu'à l'océan Pacifique. Il a donné son nom à une rivière qui se décharge dans la rivière Fraser. Il quitta le service de la Cie N.-O. en 1811 et fit le commerce dans Ontario avec MM. St-George et Baldwin. Après avoir amassé une fortune considérable, il retourna à Montréal et fut nommé conseiller législatif. Il mourut en 1842, estimé de tous pour les belles qualités de son cœur et de son esprit. C'était un homme de talent et d'énergie. Il était le frère de l'hon. F. A. Quesnel. C.-F.

106. Riel, Louis, père. – Il construisit le premier moulin à carder la laine mû par l'eau, à la Rivière-Rouge. Il était orateur populaire et en 1849 lors du procès de G. Sayer, il arracha des mains de la Cie B. H. la liberté de la traite. Il fut l'âme de ce mouvement qui opéra toute une révolution au N.-O. en mettant fin aux mesures vexatoires de cette Cie contre tous ceux qui voulaient porter des fourrures ou en faire le commerce. Métis.

107. Riel, Louis, fils. – L'âme dirigeante des troubles du Nord-Ouest en 1869-1870 et 1885. En décembre 1869, il fut élu président du gouvernement provisoire et gouverna la colonie jusqu'à l'arrivée du colonel Wolseley (août 1870). Orateur distingué, il électrisait ses compatriotes par ses harangues pleines de feu. Il était doué d'une très belle intelligence. Il fut sans contredit le Métis le plus remarquable de l'Ouest, par ses talents et l'ascendant qu'il exerçait sur les siens. Métis.

108. Rocheblave, Pierre, Honorable. – D'abord bourgeois de la Cie X.Y. Il signa la convention d'union avec la Cie N.-O. le 5 nov. 1804. En 1801 il était en charge du département d'Athabasca, pour la Cie X.Y. En 1802, il hiverna sur la Saskatchewan, près d'Edmonton. En 1804, il se trouvait au fort de l'Île. Après l'union, il devint l'un des bourgeois les plus influents de la Cie N.-O. En 1817, cette dernière l'envoya au fort William pour faire arrêter Lord Selkirk, sous accusation de s'être emparé illégalement des propriétés de cette Cie. Il fut nommé capitaine dans le régiment des Voyageurs Canadiens du N.-O. en 1812 et deux ans après, il fut promu au grade de major des tribus sauvages et des pays conquis dont l'hon. Wm McGillivray était le colonel. Après avoir quitté le N.-O. il se livra à la politique et fut élu député, à l'Assemblée législative, pour la cité de Montréal. Il devint plus tard membre du Conseil législatif et exécutif. C.-F.

109. Roussin, Eustache. – Commis et interprète pour la Cie N.-O. En 1799 il se trouvait au fond du lac Supérieur. C.-F.

110. Sayer, Guillaume. – Ce traiteur acquit une certaine popularité en 1849 pour avoir été mêlé à un procès retentissant. Il fut poursuivi pour infraction au monopole de la traite que réclamait la Cie B. H. Les Métis, ayant à leur tête Louis Riel, père, envahirent le palais de justice et le déclarèrent non coupable, en dépit des protestations du recorder Thom qui présidait la cour. Thom, discrédité depuis, ne remonta plus qu'une seule fois ensuite sur le banc. Métis.

111. Sansregret, J.-Bte. – Guide Cie N.-O. en 1804 sur la rivière Rouge. C.-F.

112. Sauvé, J.-Bte. – Interprète Cie N.-O. au lac Népigon en 1804. En 1805 il alla faire la traite pour cette Cie au lac Seul. C.-F.

113. St-Germain, Jacques. – Traiteur en charge du poste de la Longue-Prairie 1800-1804. C.-F.

114. St-Germain, Joseph. – Commis et interprète Cie N.-O. sur la rivière Rouge en 1804. C.-F.

115. St-Germain, LeMaire. – En charge du fort Michipicoton en 1799. En 1814 il était en charge du fort de la rivière Tortue où il remplaça John McLeod. C.-F.

116. St-Germain, J.-Bte. – Contre-maître d'Édouard Umfreville, dans son expédition du lac Népigon à la rivière Winnipeg en 1785 à la recherche d'une route nouvelle pour pénétrer dans l'intérieur du pays. Dans cette expédition se trouvaient deux autres Canadiens, Jean Rog et Dubé. Ils passèrent par le Portage de Roche Capitaine, les lacs Éturgeon, Minnitakie et Seul et atteignirent la rivière Winnipeg, à un endroit appelé « Le Portage de l'Île ». En 1787, il se trouvait au lac Athabasca au service de la Cie N.-O. qui en 1790 l'envoya en charge d'un poste, sur la rivière La Pluie. La traite de ce poste rapporta, cette année-là, 40 ballots de fourrures. L'année suivante, la Cie lui confia le fort de la rivière La Biche. Il fut envoyé ensuite au fort Chepewean. C'était un officier intelligent et observateur. Les bourgeois aimaient souvent à le consulter sur les affaires les plus importantes de la Cie. C.-F.

117. Vaudry, Toussaint. – En 1804 guide, Cie N.-O., sur la rivière Rouge. En 1803, il était en charge du poste de la rivière aux Morts et, en 1812, en charge du poste de la rivière Tortue. C.-F.

118. Versailles, Louis. – Interprète, Cie N.-O. En 1786, il était avec sir A. McKenzie dans le nord. Ce dernier, étant allé au Grand-Portage en 1786, laissa Versailles en charge du poste qu'il (McKenzie) avait fondé au lac du Serpent, près de l'Île-à-la-Crosse. En 1804, il était interprète sur la rivière Churchill. C.-F.

ADDENDUM

Beaulieu, Étienne, fils de François Beaulieu et d'une Montagnaise. – Interprète, Cie B. H., et ensuite chef de tribu. Établi comme son père à la rivière au Sel. Dans cette partie du pays, tout pliait devant sa volonté qui faisait loi. En 1845 lorsque M. Thibault visita le lac Athabasca, il se convertit et fit baptiser ses nombreux enfants. Il devint ensuite un catholique modèle et l'ami dévoué de Mgr Taché et de Mgr Grandin. Il était considéré comme le doyen des Métis. Métis.

Lagimonière, J.-Bte et son épouse **Marie Anne Gaboury**. – Cette dernière fut la première Canadienne française qui vint se fixer au N.-O., en 1807 [sic]. J.-Bte Lagimonière arriva à la Rivière-Rouge en 1801. Tous deux étaient originaires de Maskinongé. En 1815 à la demande du gouverneur du fort Douglas, il partit le 1^{er} novembre pour aller porter à Montréal à Lord Selkirk des lettres fort importantes. Il fit le trajet de fort Garry à Montréal à pied et seul. Lord Selkirk lui ayant demandé ce qu'il désirait avoir pour sa récompense, il lui répondit : « *Milord, je demande que vous nous envoyiez des missionnaires.* » Trois ans après, Mgr Provencher arrivait à la Rivière-Rouge. Il a laissé une très nombreuse famille, qui est hautement considérée dans le N.-O.

L.-A. Prud'homme

Saint-Boniface, mars 1904.



Index onomastique

Dans cet index onomastique :

- 1^o l'on n'a pas, à dessein, entré certains noms propres paraissant presque à chaque page, par exemple : Canadien français, Métis, etc.;
- 2^o les points de suspension (...) après un nom de famille marquent l'absence du prénom de la personne mentionnée dans l'ouvrage ;
- 3^o les noms en italique indiquent des titres de livres, le nom donné à une firme ou une entreprise, ou des surnoms ou des appellations familiales.

A

Aborigènes, 5, 6, 19

Adam, 11

Adhémar, fort, 30

Adhémar, Jacques, 30

Aigle, montagne de l', 9

Alexandre, fort, 42

Amérindiens, 8, 9, 12, 14, 15, 18, 20, 26, 32, 35, 36, 37, 40, 45

Amérindiens, voir aussi sous les noms des différentes nations

Anglais, 13, 29

Anglais, chef, voir Chef Anglais (chef amérindien)

Angleterre, 14, 43

Assemblée du gouvernement provisoire, 35

Assemblée législative (Manitoba), 33

Assemblée législative (Québec), 49

Assiniboia, Conseil d', 4, 29, 31, 32, 33, 39, 45

Assiniboine, département de l', 34

Assiniboine, rivière, 28, 31, 32, 37

Assiniboines (Amérindiens), 32, 38

Assomption, l' (Québec), 12, 45

Astoria, 39

Astoria, compagnie d', Voir Cie d'Astoria

Athabasca, 38

Athabasca, département, 49

Athabasca, fond du lac, 31

Athabasca, lac, 12, 14, 17, 27, 31, 32, 34, 36, 38, 43, 44, 45, 46, 50

Au Flambeau, fort du lac, 33

Au Sel, rivière, 27, 31, 50

Auger, Joseph, 30

Augustus, fort, 42

Aux Brochets, fort, 47

Aux Fourches, fort, 36

Aux Morts, rivière, 50

Ayotte, Joseph, 36

Azure, Joseph, 40

B

Babines, fort des, 47

Back, George, 20

Baldwin,, 48

Barrieau, François, 30

Bas de la rivière Rouge, poste, 35

Beauchamp, Jacques, 30, 36

Beauharnois, fort, 7

Beaulieu, Étienne, 50

Beaulieu (Montagnaise), Mme
François, 50

Beaulieu, « le père » (le vieux), 27

Beaulieu, François, 30, 50

Bélangier, Horace, 31

Belleau,, 32

Belleau, Pierre, 31

Bellefeuille, Régistre, 31

Bériault, François, voir Barrieau,
François

Berthier, 11, 12

Bertrand, J.-B., 39

Bisson, Jean-Baptiste, 31

Blancs, 8, 15, 19, 20, 47

Blondeau, Louis, 31

Bœuf, lac du, 34

Bois, lac des, 37

Bois-Rouge (Dakota), 34

Boucane, rivière, 36

Boucher, François, 31

Boucher, Montbrun, 31

Boucher, Pierre, 46

Bouchette (née Chaboillez), Mme
Joseph, 34

Bouchette, Joseph, 34

Bourbon, fort, 8, 47

Bourbon, lac (Cedar Lake), 44

Bourgeois de la Cie du N.-O., Les,
30

Boursier dit Lavigne, Antoine, 39

Boyer,, 32

Boyer, rivière, 33

Brandon, 40

Breland, Pascal, 31, 33

Brisebois, Auguste, 32

Brochets, fort aux, 47

Bruce, « Le Grand Couteau », 33

Bruce, Jean-Baptiste, 32

Bruce, Pierre, 31, 32

Bruneau, François, 32

Buffalo, baie du, 37

C

Cadotte, « le petit », 33

Cadotte, Augustin, 33

Cadotte, Jean-Baptiste, 9, 33

Cadotte, Michel, 33

Cameron, D. 31

Canada, 17, 21

Canadiens, 10, 40, 50

Cardinal, Joseph, 33

Caribou, lac, 36

Cartier,, 33

Carver,, 8

Castors (Amérindiens), 32

- Cedar Lake, 44
Cercle polaire, 32
Chaboillez, Charles, 34
Chaboillez, Charles-Jean-Baptiste, 34
Charbonneau, Jean-Baptiste, 34
Charbonneau, Toussaint, 33, 34
Charette, S., 33
Châteauguay, bataille de, 34
Chatelain (Massinai ikan, le petit livre), 35
Chef Anglais (chef amérindien), 45
Chef des Prairies, voir Delorme, Urbain
Chepewean, fort, 14, 15, 36, 41, 46, 50
Cheyennes (Amérindiens), 34
Chien, lac du, 37
Chippeways (Amérindiens), 45
Churchill, fort, 8
Churchill, rivière, 8, 31, 33, 41, 43, 47, 50
Cie d'Astoria, 38
Cie de la Baie d'Hudson, 5, 9, 13, 18, 21, 25, 26, 28, 29, 30, 31, 32, 34, 35, 36, 37, 39, 4/, 42, 43, 46, 47, 48, 50
Cie du Nord-Ouest, 5, 9, 10, 13, 15, 17, 30, 31, 32, 33, 34, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50
Cie X.Y., 17, 33, 42, 49
Clarke, capitaine, 40
Clarke, John, 43, 44, 46
Clause,, 34
Comtois, François, 35
Concile de Trente, décret, 18
Conseil des Territoires du Nord-Ouest, 31
Conseil exécutif (Québec), 49
Conseil législatif (Manitoba), 31, 35, 39
Conseil législatif (Québec), 49
Constant,, 35
Contreccœur (Québec), 46
Coquart, père, 8
Corbeaux (Amérindiens), 40, 41
Corne de Cerf, passage, 39
Côté,, 35
Crébassa, Jean, 35
Cris (Amérindiens), 38, 48
Cumberland, district, 31, 36
Cumberland, fort, 9, 47
Curry, Thomas, 8
D'Orsonnens, P. D'Odet, 37
Dakota, 6, 34
Dandonneau Du Sablé, Louis, 47
Dauphin, fort, 8, 33, 37, 46
Dauphin, lac, 46
Dauphinois, François, 35
De Laronde,, 35
Delorme,, 36
Delorme, Pierre dit Lemay, 36
Delorme, Urbain, 35, 36
Demers, Nicolas, 36
Déroine (sic), 13
Desautels, Jean-Baptiste (père), 37
Deschambault, George-Fleury, 36

Deschambault, Pierre, 36
 Deschamps, François, 36
 Desjarlais, Antoine, 36, 37
 Desmarais, François, 36
 Desmarais, Jean-Baptiste, 36
 Diables, lac du, 6
 Dieu, 15
 Doucette, Charles, 37, 42
 Douglas, fort, 37, 47, 51
 Du Pas, rivière (Saskatchewan, rivière), 46, 47
 Dubé,, 50
 Dubé, Joseph, 37, 39
 Dubord, J., 38
 Ducharme,, 38
 Ducharme, Nicolas, 37
 Ducharme, Pierre-Étienne, 39
 Dumas, Pierre, 38
 Dumoulin, Sévère (abbé), 15
 Durand, Louis, 38

E

Eden, 11
 Edmonton (Alberta), 31, 42, 49
 Église catholique, 18
 Esclaves, Grand lac des, voir
 Grand lac des Esclaves
 Esclaves, rivière des, 45
 Espérance, fort, 48
 Esquimaux, voir Inuit
 États-Unis d'Amérique, 41
 Éturgeon, lac, 50

F

Faignan, Raphaël, 39
 Falcon,, 38
 Falcon, Pierre, 38
 Fecteau,, 32
 Finlay, James, 8
 Flambeau, fort du lac au, voir Au
 Flambeau, fort du lac
 Flambeau, lac au (Wisconsin), 33,
 46
 Fleurimont, 6, 7
 Florimeau, 6, 7
 Fond du Lac (Duluth), 42
 Fonds des voyageurs, 13
 Fort Adhémar, voir Adhémar, fort
 Fort Alexandre, voir Alexandre,
 fort
 Fort aux Brochets, voir Aux
 Brochets, fort
 Fort aux Brochets, voir Brochets,
 fort aux
 Fort aux Fourches, voir Aux
 Fourches, fort
 Fort aux Norvégiens, voir
 Norvégiens, fort aux
 Fort aux Trembles, voir Trembles,
 fort aux
 Fort Beauharnois, voir
 Beauharnois, fort
 Fort Bourbon, voir Bourbon, fort
 Fort Chepewean, voir
 Chepewean, fort
 Fort Churchill, voir Churchill, fort
 Fort Cumberland, voir
 Cumberland, fort

- Fort Dauphin, voir Dauphin, fort,
Fort de l'Île, voir Île, fort de
Fort de la montagne La Bosse, voir
Montagne La Bosse, fort
Fort de la rivière Rouge, voir
Rivière Rouge, fort
Fort de la rivière Tortue, voir
Rivière Tortue, fort de la
Fort de la rivière Tortue, voir
Tortue, fort de la rivière
Fort des Babines, voir Babines,
fort des
Fort des Prairies, voir Prairies, fort
des
Fort Douglas, voir Douglas, fort
Fort du lac au Flambeau, voir Au
Flambeau, fort du lac
Fort du Lac La Pluie, voir Lac La
Pluie, fort
Fort du Poil, voir Poil, fort du
Fort Espérance, voir Espérance,
fort
Fort Francis, voir Francis, fort
Fort Garry, voir Garry, fort
Fort L'Aguste, voir Auguste, fort
l',
Fort La Corne, voir La Corne, fort
Fort La Traite, voir La Traite, fort
Fort La Traite, voir LaTraite, fort
Fort Lafleur, voir Lafleur, fort
Fort Maurepas, voir Maurepas,
fort
Fort Michipicoton, voir
Michipicoton, fort
Fort Nelson, voir Nelson, fort
Fort Original, voir Original, fort
Fort Pembina, voir Pembina, fort
Fort Pic, voir Pic, fort
Fort Qu'Appelle, voir Qu'Appelle,
fort
Fort Resolution, 45
Fort Souris, voir Souris, fort
Fort St. John, 41
Fort The Whaps, voir The Whaps,
fort
Fort Vermillion, voir Vermillion,
fort
Fort William, voir William, fort
Fort York, voir York, fort
Fourche de la Saskatchewan, 8
Fournier,, 38
France, 7
Franchère, Gabriel, 38
Francis, fort, 48
Franklin, 20, 32
Fraser, lac, 41
Fraser, rivière, 35, 48
Fraser, rivière, voir aussi la
couthé Iessé
Fraser, Simon, 42, 48
Frobisher, 44, 45
Frobisher, Benjamin, 43
Frobisher, Joseph, 8, 9, 33
Frobisher, Pond, Cadotte et Henry
(société commerciale), 32
Frobisher, Thomas, 9, 33
- G**
Gaboury, Marie-Anne, 51
Garry, fort, 43

Général Charette, voir Charette, S.
 Gladu, Pierre, 39
 Goulet, Roger, 4, 39
 Gouvernement provisoire (1869-1870), 35, 39, 42, 48
 Grand Coteau (Missouri), 20
Grand Couteau, Le, voir Bruce, « Le Grand Couteau »
 Grand lac des Esclaves, 27, 29, 30, 36, 38, 45
 Grand Marais (Rivière la Paix), 41
 Grand Portage, poste, 41
Grand Soldat Anglais, le, voir Delorme, Urbain
 Grande Tremblière, la, 32
 Grandes-Fourches, poste, 38
 Grandin, Vital (évêque), 50
 Grand-Portage, 50
 Grand-Rapide, 43, 46
 Grands lacs, 10
 Grant, Cuthbert, 45, 47
 Gratias, rivière aux, 36
 Grenouillère, bataille de la, 38
 Gros-Ventres (Amérindiens), 34, 40, 41
 Guerre de 1812, 42

H

Hair's Hill, 42
 Hairs Hill, voir aussi Poil, montagne du
 Hamelin, Salomon, 39
 Harmon, D. W., 8
 Hearne, Samuel, 9

Henry, ..., 38
 Henry, Alexander, 9, 33
 Hercule, 14
 Houle, Louis, 39
 Hudson, baie d', 8, 32, 47
 Hughes,, 42

I

la couché Iessé, rivière, 48
 Île du Pas (Québec), 47
 Île, fort de l', 49
 Île-à-la-Crosse, 32, 34, 48, 50
 Île-à-la-Crosse, poste, 9
 Inuit (Esquimaux), 30, 36

J

Jérôme, Pierre, 39
 Jourdain, Pierre, 39
 Jussiaume, René, 40

K

King,, 42
Kinikinic, 22
Kinoua Mokoman, voir Bruce, « Le Grand Couteau »

L

L'Aguste, fort, 42
 L'Aguste, fort, voir aussi Auguste, fort l',
 L'Anniau, Pierre, 41
 La Biche, lac, 37
 La Biche, rivière, 50

- La Loche, portage, 43
La Martre, lac, 45
La Paix, rivière, 32, 33, 36, 41, 43, 46
La Pluie, lac, 7, 14, 37, 39
La Pluie, rivière, 7, 50
La Traite, fort, 9
La Bosse, montagne, voir
Montagne La Bosse
Lac au Flambeau (Wisconsin),
poste, 46
Lac au Flambeau, voir Flambeau,
lac au
Lac Caribou, poste, 36
Lac du Chien, poste, 37
Lac du Diable, voir Diable, lac du
Lac du Serpent, poste, 50
Lac du Serpent, voir Serpent, lac
du
Lac La Pluie, fort, 37
Lac Manitoba, poste, 36
Lac Rouge, 41
Lac Rouge, poste, 42
Lac Seul, 41, 49
Lac Seul, poste, 31
Lachance,, 32, 40
Lachenaie (Québec), 12
Lachine (Québec), 10, 12, 14
LaCorne, fort, 8
Lacune (Québec), 11
Lafleur, fort, 41
Lafleur, J.-Bte, 41
Lafrance,, 40
Lafrance, Jean-Baptiste, 39
Lagimodière, Jean-Baptiste, 40,
Jean-Baptiste, 51
Lagimonière, J.-Bte, voir
Lagimodière, Jean-Baptiste
LaGrande Tremblière, voir Grande
Tremblière, la
Lagrave, François, 39
Lagrave, sœur, 35
Lalancette,, 33
Laliberté, Louis, 41
Lamarre, Séraphin, 41, 42
Lambert, J.-Bte dit Robillard, 41
LaMorinie, père, de, 8
Lamothe,, 42
Landry, Joseph, 37, 42
Landry, Nicolas, 41
Laneau,, 42
Laneville, Joseph, 13
Langlois, Michel, 42
LaPerrière, 7
Larence, Norbert, 45
Larivière, François, 41
Larocque (née Côté), Mme F.-A.,
35
Larocque,, 40
Larocque, Alfred, 41
Larocque, chevalier, 41
Larocque, François-Antoine, 34,
35, 40, 41
Larocque, Joseph, 41
Laronde, Toussaint, 42
LaSeine, rivière, voir Seine, rivière

- LaTraite, fort, 9
 L'Auguste, voir Augustus, fort
 Lavallée, J.-Bte, père, 41
 LaVérendrye, 7
 LaVérendrye, les fils de, 47
 LeBorgne (chef des Gros-Ventres),
 34, 41
 Leclerc, Charles, 43
 LeGardeur de Saint-Pierre, 7, 8
 Législature de Manitoba, 33
 Leinster (comté au Québec), 45
 Lépine, Ambroise D., 42, 43
 Lépine, Joseph, 43-45
 Lépine, Maxime, 43
 Leroux, Laurent, 29, 45
 Lesieur, Toussaint, 42
 Lespérance,, 32
 Lespérance, Alexis Bonami, 43
 Letellier de St-Just, Luc, 31
 Letendre, J.-Bte., 43
 Lewis, Capitaine, 33, 40
 Linctot, 7
 Livingstone, 30, 36
 Longue-Prairie, poste de la, 36, 42,
 49
- M**
- Mageau, Louis, 46
 Malaterre,, 46
 Malhiot,, 33
 Malhiot, François-Victoire, 46
 Malhiot, François-Xavier, 46
 Malhiot, François-Xavier-Ignace,
 46
 Maligne, rivière, 33
 Mandans (Amérindiens), 40
 Manitoba, 10, 12, 24
 Manitoba, acte de, 22
 Manitoba, lac, 36, 37
 Maskinongé (Québec), 12, 51
Massinai ikan, voir Chatelain
 (Massinai ikan, le petit livre)
 Masson, L.-R., 30
 Maurepas, fort, 42
 McDonald, John, 47
 McGillivray, William, 33, 46, 49
 McIntosh, William, 46
 McKay,, 40
 McKay, Donald, 30
 McKenzie (née Chaboillez), Mme
 Roderick, 34
 McKenzie, Alexander, 17, 20, 27,
 30, 31, 33, 35, 36, 37, 45, 50
 McKenzie, Charles, 34
 McKenzie, fleuve, 8, 19, 20, 30
 McKenzie, Roderick, 34, 41
 McLeod, John, 49
 McTavish (née Chaboillez), Mme
 Simon, 34
 McTavish, John J., 47
 McTavish, Simon, 17, 34
 Meuron, soldat, 44
 Meurons, régiment de, 37, 43
 Michillimakinac, 42
 Michipicoton, fort, 49

Minnitakie, lac, 50
Mississippi, fleuve, 40
Missouri, 20, 34, 37, 39, 40
Montagnais (Amérindiens), 45
Montagnaise (Amérindienne), 31, 50
Montagne La Bosse, 39
Montagne La Bosse, fort, 39
Montour, Nicolas, fils, 46
Montour, Nicolas, père, 46
Montréal (Québec), 6, 8, 10, 12, 13, 14, 37, 39, 40, 45, 47, 48, 49, 51
Montréal, rivière, 33
Morin, François, 46
Morrison, William, 40

N

Nakésinia (chef des Corbeaux), 41
Naudawesis, tribu des Sioux, 38
Nelson, fleuve, 43
Nelson, fort, 28
Nelson, port, 28
Népigon, lac, 30, 31, 35, 37, 38, 47, 49, 50
New-Brunswick, poste, 31
Nid du Corbeau, 35
Nolin, François, 46
Nord, 8, 27
Nord, brigade du, 43, 46
Nord, département du, 15, 41
Nord, plages du, 15
Nord, poste du, 14
Nord, tribus du, 45

Nord-Ouest, 4, 5, 7, 10, 13, 16, 17, 18, 20, 27, 29, 32, 34, 35, 38, 39, 48, 49, 51
Norvégiens, 47
Norvégiens, fort aux, 47
Norway House, 31, 47
Nouvelle Calédonie, 47
Noyelles, de, 8
Noyon, de, 7

O

Ontario, 48
Orignal, fort, 44, 47
Orignal, lac, 44
Oualla-Oualla, fort, 47
Ouest, 4, 6, 8, 9, 10, 11, 15, 17, 18, 19, 29, 40, 43, 46, 47, 48

P

Pacifique, côte du, 14, 39, 41, 43, 47
Pacifique, océan, 20, 48
Paget, Antoine, 47
Pambrun (née Umfreville), Mme Pierre-C., 47
Pambrun, Pierre-C., 47
Paris, traité de, 29
Pas, rivière du, 46
Paul, Joseph, 43, 46, 47
Paul, Pierre, 46
Pays-d'en-haut, 11, 14
Pélican, rivière, 8
Pembina, 36, 37

- Pembina, fort, 33, 34, 35
 Pembina, rivière, 34
 Pémican, 25, 44
 Perrault,, 47
 Perreault, J.-Bte. 47
Petit livre, le, voir Chatelain
 (*Massinai ikan, le petit livre*)
 Pic, fort, 47
 Poil, fort du, 42
 Poil, montagne du, 42
 Pointe à la Malice, 31
 Pointe au Lièvre, 44
 Pointe du Nord (Norway House),
 47
 Pointe-du-Lac (Québec), 46
 Poitras, André, 48
 Pôle Nord, 20
 Pond, Peter, 9, 33
 Portage de l'Île, 42, 50
 Portage de Roche Capitaine, 50
 Portage La Loche, brigade, 43
 Portage la Prairie, 30, 32
 Poste du bas de la rivière Rouge,
 voir Bas de la rivière Rouge,
 poste
Prairies, chef des, voir Delorme,
 Urbain
 Prairies, fort des, 31, 33, 36, 38, 39,
 41, 43, 46
 Primeau,, 48
 Primeau, lac, 48
 Provencher, Joseph-Norbert
 (évêque), 15, 18, 39, 51
 Providence, 45
 Providence, fort, 45
- Q**
 Qu'Appelle, district, 30
 Qu'Appelle, fort, 47
 Qu'Appelle, lac, 37
 Qu'Appelle, rivière, 48
 Québec, district, 12
 Québec, province, 4, 10, 15, 16, 17,
 41
 Quesnel (née Côté), Mme J.-M., 35
 Quesnel, F. A., 48
 Quesnel, J.-M., 35
 Quesnel, Jules-Maurice, 48
 Quesnel, rivière, 48
- R**
 Racette, Charles, 44
 Rae, 20, 32
 Rats, rivière aux, 34
*Relation d'un voyage à la côte de
 l'Amérique septentrionale, 1810-
 11-12*, 38
 Richardson, 20, 32
 Riel, Louis, fils, 42, 48
 Riel, Louis, père, 48, 49
 Rivière aux Gratias, poste, 36
 Rivière aux Morts, 38
 Rivière aux Morts, poste, 38, 50
 Rivière aux Morts, voir Aux
 Morts, rivière
 Rivière Churchill, poste, 41
 Rivière La Biche, poste, 50

- Rivière La Pluie, poste, 50
 Rivière Rouge, bas de, 33, 35, 42
 Rivière Rouge, fort, 42
 Rivière Rouge, haut de, district, 40
 Rivière Rouge, poste, 38
 Rivière Souris, poste, 38
 Rivière Tortue, fort de la, 49
 Rivière Tortue, poste, 33, 50
 Rivière-du-Loup en haut (Québec), 12
 Rivière-Rouge, 12, 14, 19, 30, 34, 40, 51
 Rivière-Rouge, colonie, 18, 19, 27, 35, 37, 39, 40, 48, 51
 Rivière-Rouge, district, 33, district, 46
 Robertson, Colin, 46
 Rocheblave, monsieur de, 34
 Rocheblave, Pierre, 49
 Rocheuses, montagnes, 20, 26, 30, 33, 36, 39, 40, 41, 46, 47, 48
 Rog, Jean, 50
 Rouge, lac, 36, 41, 42
 Rouge, rivière, 25, 28, 31, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 40, 41, 42, 48, 49, 50
 Roussin, Eustache, 49
- S**
- Saint James (paroisse), 37
 Saint-Boniface, 18, 34
 Saint-François (Québec), 13
 Saint-François-Xavier (circonscription électorale provinciale), 33
 Saint-François-Xavier, paroisse, 35
 Saint-François-Xavier, 18
 Saint-Laurent, fleuve, 10
 Saint-Laurent, vallée, 15
 Saint-Michel, fête de la, 28
 Saint-Paul (Minnesota), 37
 Saint-Sulpice, 12
 Sansregret, J.-Bte., 49
 Saskatchewan, rivière, 8, 9, 43, 47, 48, 49
 Sault-Sainte-Marie, 14, 46
 Sauteuse (Amérindienne), 35
 Sauteux (Amérindiens), 38
 Sauvages, voir Amérindiens
 Sauvé, J.-Bte, 49
 Sayer, Guillaume, 48, 49
 Seine, rivière, 37
 Selkirk, colonie de, 47
 Selkirk, Lord, 37, 40, 47, 49, 51
 Serpent, lac du, 33, 50
 Serpents, nation des (Amérindiens), 34
 Seul, lac, 41, 49, 50
 Sibley, général, 34
 Simpson, gouverneur, 43, 47
 Sioux (Amérindiens), 6, 20, 34, 35, 38
 Sioux (Amérindiens), voir aussi Naudawesis
 Sœurs Grises, 35
 Sorel (Québec), 11, 12, 32
 Souris, fort, 30
 Souris, rivière, 8, 38

Spokane (Washington), 46
 St. John, fort, 41
 St-George,, 48
 St-Germain (Métisse montagnaise), 31
 St-Germain, J.-Bte., 50
 St-Germain, Jacques, 49
 St-Germain, Joseph, 49
 St-Germain, LeMaire, 49
 St-Joseph, lac, 31
 St-Luc de la Corne, 8
 Stuart, lac, 41
 Suisses, 37
 Supérieur, fond du lac, 35, 42, 49
 Supérieur, lac, 14, 35, 43
 Sutherland, James, 45

T

Taché, Alexandre (évêque), 4, 27, 50
 Tanguay, 4
 Tarquin, procédé de, 26
 Terrebonne (Bas Canada), 34
 Territoires du Nord-Ouest, 31
 The Whaps, fort, 41
 Thibault, abbé, 50
 Thom, recorder de la cour, 49
 Thompson, David, 40, 46
 Tortue, fort de la rivière, 49
 Tortue, rivière, 33, 49, 50
 Trembles, fort aux, 32, 31, 33, 36

Trembles, rivière aux, 42
 Trois-Rivières (Québec), 11, 12, 46
 Turcotte, Amable, 44
 Turenne, J.-Bte, 40

U, V, W, Y

Umfreville, Édouard, 50
 Umfreville, Thomas, 37, 47
 Vaudry, Toussaint, 50
Veau-Rouge, le, voir Nakésinia (chef des Corbeaux)
 Vermillion, fort, 33, 46
 Versailles, Louis, 50
Vieux Houle, voir Houle, Louis
 Voyageurs canadiens du Nord-Ouest, régiment, 42, 49
 Walla-Walla, fort, voir Oualla-Oualla, fort
 Watteville, régiment, 37
 William, fort, 35, 37, 49
 Williams, gouverneur, 43, 44
 Winnipeg, lac, 37, 38, 43
 Winnipeg, rivière, 37, 42, 50
 Wisconsin, 46
 Wolseley, colonel, 48
 Yamachiche (Québec), 12
 Yamaska (Québec), 12
 York Factory, 32, 43
 York, fort, 8, 38, 43, 44, 47

Louis-Arthur Prud'homme

Né le 21 novembre 1853 à Saint-Urbain, comté de Châteauguay, dans le Bas-Canada, Louis-Arthur Prud'homme est le fils du commerçant Jean-Marie Prud'homme et de Marguerite Damours. Il étudie au collège de Beauharnois dirigé par les Frères des Écoles chrétiennes et termine son cours classique au collège de Montréal dirigé par les Sulpiciens. Au collège de Montréal, il a eu comme condisciples Mgr Bruchési et Mgr Langevin.

De 1877 à 1880, il pratique le droit à Beauharnois (Québec), où il fonde l'hebdomadaire *l'Avenir de Beauharnois*, devenu plus tard le *Progrès de Valleyfield*. Sur l'invitation de Joseph Dubuc, son beau-frère par alliance, qui vient d'être nommé juge, il vient s'installer à Saint-Boniface (Manitoba) en 1880, devenant un associé de l'avocat Joseph Royal.

Élu député de la circonscription provinciale de La Vérendrye en 1882, il est nommé juge de la Cour de district en 1885 et occupe cette fonction pendant 40 ans. Membre de la Société royale du Canada (1903), président de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba, il est aussi membre fondateur et premier secrétaire de la Société historique de Saint-Boniface (1902). Après la mort de Mgr Adélard Langevin, il devient le deuxième président de la Société historique de Saint-Boniface, poste qu'il occupe de 1916 à 1933. Il est décédé à Saint-Boniface le 1^{er} mars 1941 à l'âge de 87 ans.

Louis-Arthur Prud'homme a publié un bon nombre de textes dans la *Revue canadienne* et dans les *Mémoires de la Société royale du Canada*, ainsi que dans les périodiques et hebdomadaires du Manitoba français.

Source : Élie-J Auclair, « Le juge Louis-Arthur Prud'homme », *Les Cloches de Saint-Boniface*, vol. 40, n° 6 (juin 1941), pages 151-156